



32101 073859447

1505  
.86  
.02  
1836-1839



Library of



Princeton University.

Theodore F. Sansay Fund











1793.  
16.

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

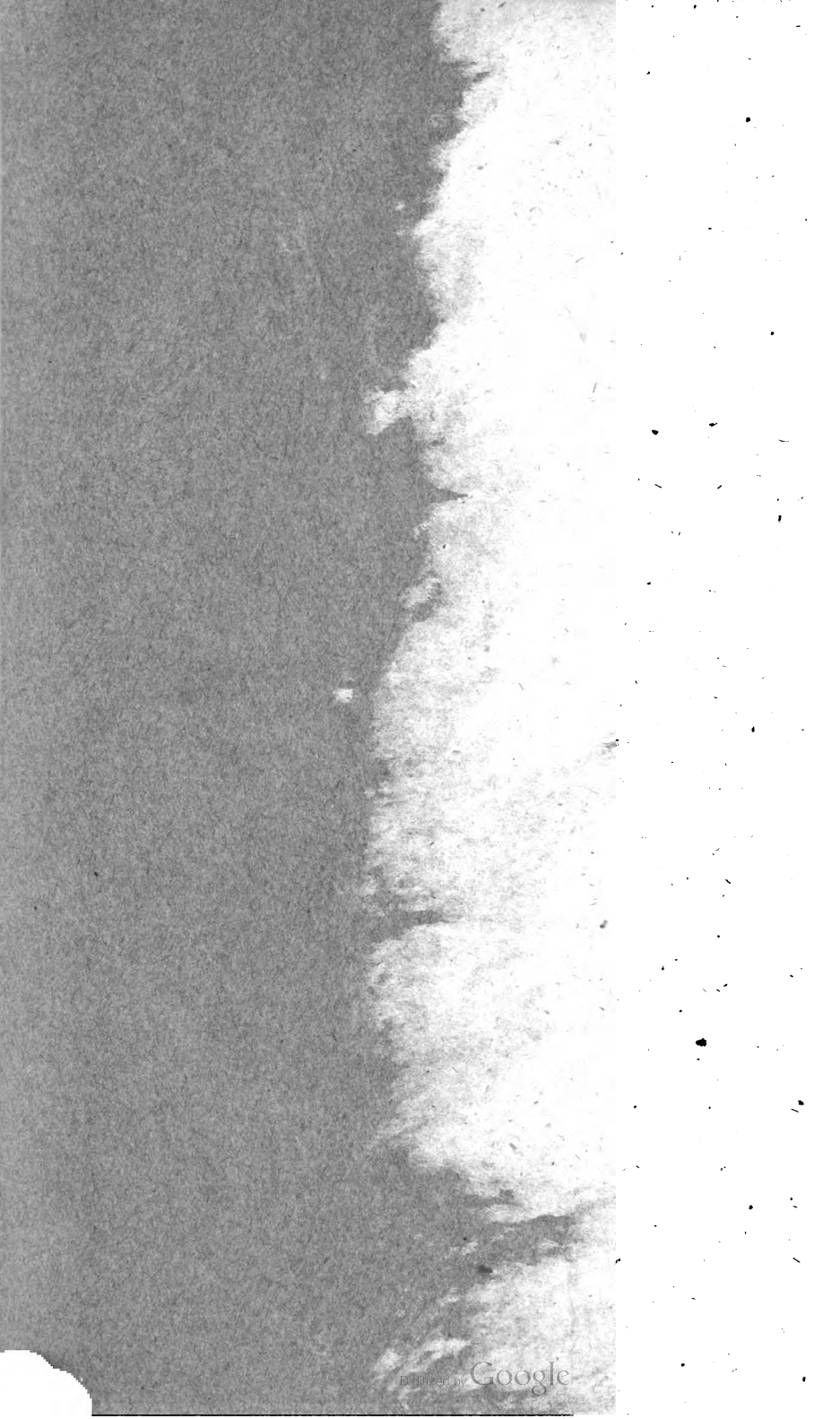
DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

**DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,**  
**RUE DE VAUGIRARD, N° 9.**



1837

[Faint, illegible text or markings]



# SOCIÉTÉ

DE

## L'HISTOIRE DE FRANCE.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FÉVRIER 1837.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membre de la Société,

M. Géraud, élève pensionné de l'École des Chartes, présenté  
par MM Dureau de La Malle et Desnoyers.

### *Ouvrages offerts à la Société.*

De la part de M. de La Fontenelle de Vaudoré, conseiller à la Cour royale de Poitiers.

1°. *Revue anglo-française*, 15° livraison, 3° du 4° volume. Les principaux articles historiques de ce numéro sont : 1°. *Querelle entre le roi d'Angleterre et l'abbesse de Saintes*, et *Guerre des bâtards (1518-1582)*. Extr. d'une histoire inédite de la Saintonge et de l'Aunis, par M. Massiou ; — 2°. *Lettres sur l'Histoire anglo-française du pays formant actuellement le département de Seine-et-Oise*. Meulan, par M. Grille de Benzelin ; — 3°. *Séjour des Anglais dans la rade de Noirmoutiers et occupation de l'Île-Dieu (1795)*, par M. Piet père ; — 4°. *L'Île-Dieu (Vendée)*, par M. de La Fontenelle.

2°. *Recherches sur les peuples qui habitaient le nord de l'Ancien-Poitou, sur la Loire et la mer, lors de la conquête des Romains, et de l'introduction du christianisme*, par M. de La Fontenelle.

nelle. Poitiers, 1835; broch. in-8° de 39 pages, avec une carte; extr. des Mém. de la Société des antiq. de l'Ouest, 1<sup>er</sup> vol.

5°. *La Fronde en Poitou*, par le même, in-8°, 20 pages, extr. du même recueil.

4°. *Le Siege de Parthenay en 1419*, par le même. In-8°, 15 p., extr. du même recueil.

5°. *Philippe de Comyne (sic) en Poitou*. Notice lue à la 3<sup>e</sup> session du congrès scientifique de France, tenue à Douai en septembre 1835, par le même; brochure in-8° de 67 pages. Paris, juillet 1836; extr. du compte-rendu des séances de ce congrès.

6°. De la part de M. de Caumont, *l'Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, publié par l'Association normande; 3<sup>e</sup> année. 1 vol. in-8°. Caen, 1836.

7°. Le 1<sup>er</sup> numéro de la 5<sup>e</sup> année (1837), du *Bulletin historique et scientifique*, ou *Revue critique des livres nouveaux*, rédigé par Noël Cherbuliez; in-8°, 32 pages. Paris.

8°. Le 5<sup>e</sup> n° des *Procès-verbaux de la Commission historique de Belgique*, par M. de Reiffenberg, secrétaire de cette Commission.

#### Correspondance.

M. Victor Simon, secrétaire-archiviste de l'Académie royale de Metz, etc., annonce que la 5<sup>e</sup> session des congrès scientifiques de France aura lieu à Metz en septembre prochain; et comme secrétaire-général de cette assemblée, il invite MM. les membres de la Société de l'Histoire de France à s'y réunir et à lui indiquer, avant le 1<sup>er</sup> avril, les questions historiques qui leur sembleraient mériter d'y être discutées.

— M. Hiver, ancien maire de la ville de Péronne, adresse le prospectus d'une *Histoire ou Chronique de la ville de Péronne et de son arrondissement*, qu'il vient de livrer à l'impression, et qui formera 5 vol. in-8°. On souscrit à Paris, chez Ladrangé, libraire, quai des Augustins, 19, et chez madame Huzard, rue de l'Éperon, 5. Il a déjà été fait mention, dans le Bulletin de 1835, de cet utile projet de publication, dont les éléments ont été puisés à des sources originales et authentiques.

— M. H. Dusevel, avocat à Amiens, écrit qu'il a adressé, dans le courant de l'année dernière, à M. le Ministre de la justice, un rapport sur les églises monumentales du département de la

Somme, et à M. le Ministre de l'Instruction publique l'extrait d'un manuscrit sur les *Anciens usages de la ville d'Amiens*, et un autre travail sur les *Statuts des communautés d'arts et métiers* de la même ville, tiré d'un volumineux in-8° appartenant à la mairie, et daté de 1482. Ces documents inédits sont destinés à servir à l'histoire du tiers-état en France, dont M. Aug. Thierry rassemble des documents originaux pour la grande collection historique dirigée par M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Dusevel annonce aussi que la nouvelle *Société archéologique de la Somme* travaille avec activité aux recherches qui sont l'objet de son institution. — Il exprime combien il trouve convenable, surtout pour les sociétaires des départements, la reprise des comptes rendus des travaux de la Société.

— M. de La Saussaye, de Blois, écrit dans le même sens, et ajoute que l'interruption du Bulletin avait fait un grand vide pour les sociétaires des provinces.

— M. Paul Tiby s'excuse de ne pouvoir plus, à raison de la multiplicité de ses occupations, faire partie du *Comité des fonds*; il prie le Conseil de vouloir bien procéder à son remplacement. Cette demande est ajournée à la prochaine séance.

— M. le président de la Chambre des Députés adresse des remerciements à l'occasion de l'envoi de *l'Annuaire historique* pour 1857, à la Bibliothèque de la Chambre.

#### *Objets d'administration.*

Un membre propose que la Société s'abonne au *Journal de la Librairie*, et reprenne une souscription aux deux journaux bibliographiques anglais et allemand, qu'elle recevait en 1855, afin de rendre plus faciles et plus complètes les annonces d'ouvrages nouveaux aux séances littéraires. Cette proposition est adoptée par le Conseil. Le même membre et le secrétaire demandent qu'il soit adjoint un nouveau collaborateur au comité de rédaction des comptes-rendus; le Conseil désigne, pour cet objet, M. Allou, qui avait obtenu le plus grand nombre de suffrages après M. Bottée.

— M. le président du comité des fonds fait connaître les noms de plusieurs sociétaires qui n'ont point encore acquitté leur cotisation de 1856: il sera fait une dernière démarche auprès d'eux avant de les rayer définitivement de la liste.

— M. Auguste Le Prévost exprime le désir que le Conseil examine s'il ne serait pas plus convenable de publier le texte latin seulement d'Orderic Vital, dont il a bien voulu se charger d'être éditeur. M. de Gerville et quelques autres savants de Normandie lui ont écrit qu'ils ne reconnaissent pas l'utilité d'une traduction nouvelle, tandis qu'une nouvelle édition du texte original paraît presque indispensable, vu l'importance de l'ouvrage et la rareté de l'édition de Duchesne. L'examen de cette proposition est renvoyé à une prochaine séance.

SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES (20 février).

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

*Indication d'ouvrages nouveaux concernant l'Histoire de France, et communications verbales relatives au même objet.*

M. Bottée de Toulmon et le secrétaire donnent l'indication suivante des ouvrages nouveaux mentionnés, pour la plupart, dans le numéro de janvier, du *Journal de la Librairie*.

— *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, avec notices biographiques, par J.-A.-C. Buchon. *OEuvres historiques inédites de sir George Chastellain*; in-8°, 42 feuilles un quart. A Paris, chez Desrez, rue Saint-George, n° 11. — Fait partie du *Panthéon littéraire*, collection universelle des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

— *Mémoire sur les Olim et sur le Parlement* (de Paris). Second Mémoire sur les Monuments inédits de l'histoire du droit français au moyen âge, par Henry Klinmarth; in-8°, 4 feuilles trois quarts. A Paris, chez Levrault, rue de La Harpe, n° 81.

Le 1<sup>er</sup> Mémoire a été publié en 1835, sous forme de rapport présenté à M. Guizot; il est relatif à d'autres documents manuscrits de la législation au moyen âge.

— *Cours d'histoire de France*, lectures tirées des Chroniques et des Mémoires, avec un Précis de l'Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, par madame Amable Tastu; tome II, in-8°, 41 feuilles un quart (s'arrêtant au règne de Louis XV). Paris, chez Lavigne.

— *Chroniques et Légendes, — France.* In-8° de 17 feuilles et demie, plus 12 vignettes. Paris, chez Janet, rue Saint-Jacques, 59.

— *L'Ancien Bourbonnais* (histoire, monuments, mœurs, statistique); par Ach. Allier; gravé et lithographié sous la direction de M. Aimé Chenavard, d'après les dessins et documents de M. Du-four, par une société d'artistes. Texte, livr. 21, in-fol. de 11 feuilles; planches, livr. 21, 5 pl. A Moulins, chez Desrosiers; à Paris, chez Chamerot, quai des Augustins, 13; F. Didot, Treuttel et Würtz. L'ouvrage aura 25 à 30 livr.

La mort récente de M. Ach. Allier n'a point interrompu la publication de ce magnifique ouvrage.

— *Guide pittoresque du Voyageur en Bourbonnais*, appendice de l'*Annuaire de l'Allier* pour 1836. Moulins, chez Desrosiers, pag. 1-47.

— *Le Château d'Eu*, notices historiques par M. J. Vatout; 5 vol. in-8°, ensemble de 146 feuilles un quart. Paris, imprimerie de Malteste.

— *Histoire de France*, par M. Trouillet; t. I<sup>er</sup>, in-8° de 8 feuilles et demie. Paris, chez Debécourt.

— *Dissertations et Notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimés que manuscrits, de Chartres et du pays chartrain, auxquelles sont jointes quelques pièces historiques inédites*, par M. Hérisson, membre de la Société de l'histoire de France; in-8° de 9 feuilles. Chartres, chez Garnier fils.

— PARIS HISTORIQUE: *Promenades dans les rues de Paris*, par MM. Ch. Nodier, Auguste Régnier et Champin; 1<sup>re</sup> livr. in-8°, trois quarts de feuille, plus 2 pl. A Paris, chez Postel.

L'ouvrage aura 100 livraisons. On en promet 2 tous les quinze jours.

— *États-Généraux de 1614, considérés sous le point de vue politique et littéraire*, par Aug. Poirson; in-8°, 3 feuilles trois quarts. Paris. Extrait du Journal général de l'Instruction publique.

M. Poirson se propose de réunir en un corps d'ouvrage les différents articles historiques publiés précédemment par lui dans le même journal.

— 6<sup>e</sup> édition de l'*Histoire de France*, par Anquetil; en 12 vol in-12. Chez Le Dentu.

— *Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne-Bretagne*; ouvrage composé sur des documents inédits,

par A. Duchatellier; tom. II, in-8°, 26 feuilles trois-quarts. A Nantes, chez Mellinet; à Paris, chez Désessarts, rue de Sorbonne, 9.

— *Isographie des principaux personnages de la Révolution française*; collection de plus de 300 *fac-simile* de l'écriture et de la signature de ces personnages; publiée par M. Matton, avocat à la Cour royale de Paris. Cette collection se rattache au grand et bel ouvrage de MM. Buchez et Roux. *Histoire parlementaire de la Révolution française*, qui se poursuit toujours activement et atteindra le nombre de 40 volumes; elle paraît en livraisons hebdomadaires de 8 *fac-simile*. Chez Paulin, libraire, rue de Seine, n° 33.

— Le numéro du 1<sup>er</sup> décembre de la *Revue des deux Mondes*, contient une *sixième lettre* de M. Aug. Thierry sur l'*Histoire de France*, intitulée : *Scènes du vi<sup>e</sup> siècle*, années 580-585. Cette lettre termine un nouveau travail rempli du plus vif intérêt, dont l'auteur est sur le point de réunir l'ensemble en un seul volume in-8°.

— *Pytheas de Marseille*, ou la *Géographie de son temps*, par J. Lelewel. Trad. française d'un Mémoire publié en polonais, il y a près de vingt ans. Broch. in-8° avec 3 cartes et 1 pl. de monnaies. A la librairie polonaise, rue des Marais-Saint-Germain, n° 17 bis.

— La *Tapisserie de Nancy*, où tente de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, prise par les Lorrains en 1477; publiée pour la première fois, en 6 planches gr. in-fol., par M. V. Sansonetti, avec texte explicatif par M. Achille Jubinal. Chez Techener, place du Louvre. (1)

— Le *Guide pittoresque du Voyageur en France*, publié à la librairie de M. F. Didot, est parvenu à sa 100<sup>e</sup> livraison qui comprend le département de la Dordogne (1 cahier in-8° avec carte, vues et portraits). On annonce que l'ouvrage, dont il paraît une livraison par semaine, sera terminé en avril prochain.

— Le secrétaire communique le *Catalogue de la bibliothèque de Rosny*, dont la vente doit commencer sous peu de jours; ce catalogue contient l'indication d'un grand nombre de manuscrits très-précieux, ayant appartenu primitivement à Pithou, et qui, après

(1) Cette tapisserie, haute de 11 pieds et longue de 76, quoique incomplète, est conservée dans le local de la Cour royale de Nancy. Elle représente une histoire allégorique montrant les inconvénients de la bonne chère; les personnages y sont figurés de grandeur naturelle.



avoir passé entre les mains de la famille Lepelletier, descendant de Pithou, sont sur le point de rentrer dans le domaine public. Plusieurs membres expriment le désir que la Bibliothèque royale puisse y acheter les plus curieux de ces manuscrits; et surtout le *Code théodosien*, manuscrit du vi<sup>e</sup> ou du vii<sup>e</sup> siècle.

— Le même membre annonce la création récente à Arras, d'une *Société d'antiquaires pour l'exploration des monuments anciens de la Picardie*.

Il présente le prospectus d'une *Chronique de la ville et de l'arrondissement de Péronne*, par M. Hiver, dont l'impression est commencée; il en a été déjà parlé précédemment dans la séance du 6 février.

— M. Jubinal demande la parole pour une communication sur la *Tapiserie de Nancy*, dont il vient d'être parlé. Il apprend à la Société qu'il a trouvé, depuis l'apparition de son travail, de nouveaux renseignements dans un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, et portant pour titre : *Trois Tapisseries vues à Vienne par quelqu'un*. L'auteur de ce livre, qui ne se nomme pas, a dédié son œuvre à son très-redouté seigneur; et dit qu'il lui envoie la description de trois tapisseries de Turquie qu'il a vues longtemps à Vienne en Autriche, dans le palais impérial, où l'empereur, l'Empereys et toute la cour les virent voir, parce qu'il sait qu'il aime les belles, grandes et hautes tapisseries. Il raconte ensuite que, étant allé les admirer lui-même, il avait été reconnu par le marchand qui les faisait exposer, et qu'il avait déjà rencontré précédemment à Venise, lequel marchand lui demanda des nouvelles de son très-redouté seigneur le grand-duc; car ainsi, ajoute-t-il, ils vous nomment Monseigneur dans leur langage turquois. — Cette phrase est fort importante, car elle prouve que le livre est dédié au duc de Bourgogne, et que par conséquent la tradition qui fait venir de lui la *tapiserie de Nancy* est exacte.

Le rédacteur continue et donne la description des deux premières tapisseries, relatives, l'une à *Madame Vénus* et à *M. Cupido*, l'autre au *débat de Vieillesse et Jeunesse*; puis il arrive à la troisième dont, dit-il, attendu qu'elle est la plus petite (il ne nous en reste aujourd'hui que 76 pieds, et encore elle est loin d'être complète), et qu'il craint d'ailleurs d'avoir, par les extraits des deux autres, ennuyé son très-redouté seigneur, il ne fera qu'une

description fort courte. Cette description est celle de la tapisserie de Nancy. Comme dans le courant du livre le rédacteur dit au duc qu'il serait facile de retrouver les marchands et de leur acheter ces objets ou de les leur emprunter pour en faire confectionner de semblables, il n'y a pas de doute que la tapisserie de Nancy ne soit : 1°. une œuvre contemporaine de Charles-le-Téméraire, et peut-être la même que celle de Vienne; — 2°. qu'elle n'ait appartenu au duc de Bourgogne, et que par conséquent elle ait, ainsi que l'exprime dans son travail imprimé M. Achille Jubinal, précédé la *Moralité* dédiée par Nicole de La Chesnaye à Louis XII, imprimée en 1507, et dans laquelle se retrouvent textuellement huit vers qui forment une des légendes de la tapisserie, circonstance qui donnait à penser que cette dernière était postérieure à l'œuvre du poète.

## LECTURES HISTORIQUES.

- I. *Examen critique et analytique de plusieurs chartes des x<sup>e</sup>, xi<sup>e</sup>, xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, relatives à la Touraine*, par M. Prosper Tarbé, membre de la Société, substitut du procureur du roi, à Étampes. (1)

La longueur et la nature de ce Mémoire ne permettant pas d'en donner une lecture complète, il en est fait une analyse succincte par M. Desnoyers.

Les chartes copiées par M. Tarbé sur les originaux authentiques qu'il possède, paraissent être toutes inédites, ainsi que beaucoup d'autres dont il se propose d'entretenir ultérieurement la Société; quoique particulièrement relatives à la Touraine, elles offrent cependant un intérêt plus général comme présentant un tableau de mœurs et d'un état social à peu près uniformes dans les différentes parties de la France à la même époque; car moins qu'aucune autre province, la Touraine n'a eu de physionomie originale pendant le moyen âge. Le plus grand nombre de ces chartes se rapporte à une époque de transition curieuse à étudier, celle de la fin de la seconde race et de l'accroissement du pouvoir féodal et ecclésiasti-

(1) Ces chartes viennent d'être publiées textuellement avec les commentaires de M. Tarbé, dans le numéro de janvier de la *Revue rétrospective*, où elles occupent 63 pages. Il a cependant paru utile de publier l'analyse suivante pour les membres de la Société qui ne reçoivent pas la *Revue*.

que aux dépens de la puissance royale. L'auteur insiste beaucoup sur l'influence abusive exercée par le clergé à l'égard du reste de la nation; influence dont ces chartes montrent, au reste, de nombreux exemples.

1°. La plus ancienne est de la 10<sup>e</sup> année du règne de Louis-d'Outremer (1); c'est une donation au monastère de Saint-Julien-de-Tours par un chanoine de Saint-Maurice (aujourd'hui Saint-Gatien), nommé Roger, d'une chapelle que celui-ci avait reçue en bénéfice de l'archevêque de Théotolon. La charte est au nom de Théotolon qui occupa le siège épiscopal de Tours depuis 932 jusqu'en 945; le prélat consulte ses fidèles, clercs et laïcs, pour autoriser cette donation. Sa signature et celle du doyen de Saint-Julien sont en caractères grecs; elles sont accompagnées de vingt autres signatures de dignitaires du couvent.

2°. Charte présumée de la même date que la précédente, et émanée du même Théotolon. Dodald, archidiacre de Tours, demande l'autorisation de détacher quelques pièces de terre de son bénéfice pour les donner à rente à un individu nommé Bernère et à Hugalde son épouse. Il est stipulé qu'après eux la terre passera au frère de Bernère et à sa nièce; et que si ces derniers au contraire meurent avant Bernère et sa femme, ceux-ci pourront alors donner ou vendre la terre qu'on leur abandonne à celui de leurs parents ou de leurs amis qu'ils voudront choisir. L'auteur du Mémoire voit ici un exemple de l'origine d'une redevance seigneuriale, différente de la concession des bénéfices. Plusieurs des signatures de cette charte sont aussi en lettres grecques.

3°. Charte datée de 946, émanée de Joseph II, archevêque de Tours de 945 à 957, successeur immédiat de Théotolon. Il octroie en pur don aux moines de Saint-Julien le village de Sonnay (*Sulnacum villam*) et les églises de Sainte-Marie et de Saint-Gervais avec toutes leurs dépendances. Cette charte rappelle les invasions antérieures (830,903) des Normands (*Pagani*) sur les bords de la Loire.

(1) La dixième année du règne de Louis-d'Outremer, en calculant soit depuis son couronnement, le 19 juin 936, soit depuis la mort de Raoul, le 14 ou le 15 janvier de la même année, fixerait pour cette charte une date postérieure de quelques mois à la mort de l'archevêque. Ne faudrait-il pas compter, comme on le voit dans quelques chartes, depuis la mort de Charles-le-Simple, 7 octobre 929, et attribuer à cette charte la date de 939? (J. D.)

4°. Charte de Geoffroy, surnommé Grise-Gonelle, comte d'Ajou, de 958 à 987, qui se qualifie de *Rector rerum sanctæ Genovefæ*, datée de la huitième année du règne de Lothaire (959 ou 960). Ce prince avait donné les biens de l'église Sainte-Genéviève en bénéfice à son fidèle Gislard, laïc comme lui. Celui-ci demande et obtient l'autorisation d'en concéder une partie aux moines de Saint-Julien pour une rente annuelle. Les moines se réservent le droit de n'être régis dans le paiement de cette rente que d'après la coutume du Bourg-de-Maillé (aujourd'hui Luynes), favorable aux débiteurs retardataires, *mos pagi*, subdivision extrême de la législation coutumière, importante à signaler pour cette époque.

5°. Cette charte, écrite l'année où le roi Lothaire fit sacrer son fils Louis V, le dernier roi de la race carlovingienne (978), est une reconnaissance de torts et d'empiétements dont s'était rendu coupable Guandalbert, neveu et vassal de l'archevêque Hardouin, à l'égard du couvent de Saint-Julien. On y voit les détails curieux d'une sorte de procès instruit à cette occasion devant la cour épiscopale.

6°. Charte d'Eudes (*Odo*) I<sup>er</sup>, comte de Touraine, mort en 995. Gosfredus, vassal et fidèle du comte, demande à recevoir en bénéfice de son seigneur une certaine étendue de terre située *in pago turonleo* près d'une voie publique (peut-être une ancienne voie romaine), non loin de la Vienne.

7°. Charte de Guillaume II, premier duc d'Aquitaine qui avait forcé Lothaire à lui donner l'investiture de cette province au préjudice de Hugues de France qui en avait été d'abord investi. Pièce remarquable à cause de la date fixée à l'année XL du règne du roi Lothaire. Cette date est signalée comme inexacte par l'auteur du Mémoire. Lothaire, né en 941, associé au trône en 952, sacré en 954, et mort en 986, n'a régné que trente-quatre ans. Peut-être est-ce en haine de Hugues Capet que Guillaume ordonnait à ses clercs de prolonger le règne de Lothaire après sa mort. Guillaume prend le titre de duc, *Dux totius monarchiæ Aquitanicorum*, en rivalité de Hugues. Dans cette charte, Guillaume donne une chapelle avec ses dépendances en terres et en serfs à un homme marié et à sa femme, et après eux, à deux de leurs héritiers pour une rente annuelle de cinq sols. Elle commence par ces termes remarquables : *More antiquo patrum cunctorumque civium lege romanorum*; elle est toute rédigée, ainsi que la suivante, avec une sorte

d'élégance qui sent la Gaule aquitanique. On y voit trente - deux signatures.

8°. Autre charte du même duc Guillaume qui se qualifie encore *Aquitanorum omnium princeps*, quoiqu'il se fût soumis à Hugues Capet. Il fait don à son épouse Emma d'un grand nombre de métairies et de chapelles, et il ratifie la donation que celle-ci pourrait en faire, ou plutôt qu'elle en avait déjà faite au couvent de Saint-Pierre-de-Bourgueuil.

9°. Donation faite en 993 (7<sup>e</sup> année du roi Hugues) au même couvent de Bourgueuil par Gerla, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, qui prend les titres de *abbatissa almæ Crucis monachorum, seu aigæ* (à γ, ou saint) *Radigondis canonicorum*. Cette charte, revêtue d'un grand nombre de signatures autographes, a été écrite par un nommé *Ranulfus*, sur un morceau de parchemin déjà couvert antérieurement d'écritures. M. Tarbé ne dit pas si ce palimpseste peut présenter sous ce rapport quelque intérêt littéraire ou historique.

10°. Transaction de la fin du x<sup>e</sup> siècle entre les moines de Bourgueuil et Guillaume de Mirebeau, gouverneur de Montbazou, vassal du duc d'Anjou Foulque Nerra, au sujet d'abus et de vexations, *pravas consuetudines*, que Guillaume prétendait exercer contre les moines et contre le village de Vouzailles (*Vosalia*); ceux-ci lui paient la somme de huit livres pour n'en point être inquiétés, eux et leurs vassaux.

11°. Confirmation par Archembauld de Sully, archevêque de Tours, avec l'assentiment de ses fidèles, d'une concession faite au couvent de Saint-Pierre-de-Bourgueuil, moyennant huit sous de rente, par un certain Corbon, seigneur des Roches, son vassal et son fidèle de quelques arpents de prés situés *in curte Suliacensi in vicaria Cainonensi* (Chinon) *in pago Turonico*, et dépendants d'un bénéfice que ce seigneur paraissait tenir de l'archevêque. La charte, datée de 999, est signée par l'archevêque et un grand nombre de ses fidèles *utriusque ordinis*.

12°. Donation par Guillaume-le-Grand, duc d'Aquitaine (993-1030), au même couvent de Bourgueuil, d'un certain désert des trois forêts, situé dans le pays de Poitiers (*in pago pictavensi*), et anciennement nommé *Brittantola, Nidum Vulturis*. La concession en est faite à perpétuité avec toutes les dépendances du territoire, les droits les plus étendus propres à l'utiliser. L'exemption

la plus générale de toutes charges publiques, quelles qu'elles puissent être, et le droit d'asile pour toutes sortes de méfaits et de crimes.

Cette charte, intéressante à plusieurs titres, et surtout parce qu'elle montre le duc d'Aquitaine entièrement soumis au roi de France, est de l'an 1004.

13°. Acte daté du règne de Henri I<sup>er</sup> (1051-1060) constatant la donation de quelques pièces de terre au même couvent, par un certain Girauld et son épouse Ermsende. Leprieur de Tourtenay, qui reçoit le don au nom de l'abbé de Bourgueuil, accorde aux donateurs société de corps et d'âme avec les moines du couvent. En mémoire de cet acte, un couteau est placé dans la châsse de saint Fortunat, qui, sans doute, avait reçu les serments des signataires.

14°. Concession faite en 1063, par Geoffroy-le-Barbu, surnommé dans cet acte *Papaboue*, comte d'Anjou et de Touraine, au monastère de Saint-Martin de Tours, de terres situées en Anjou, et de privilèges considérables que les moines rédacteurs de l'acte déclarent avoir payés la somme de mille sous, partie en deniers, partie en autres choses. M. Tarbé démontre avec une grande probabilité que cette donation fut arrachée à Geoffroy pendant sa folie, et postérieurement à la date faussement assignée au titre par les moines.

15°. Donation faite en 1093 par un chevalier nommé Armerie, aux moines de Bourgueuil, d'une église, avec ses dépendances, située près le château de Langeais (*Legais*), sur la Loire, et fondée par ses ancêtres sous le vocable de saint Michel; les clercs ou chanoines qui l'avaient d'abord desservie, ayant mérité d'être réformés. Le donateur stipule pour lui et pour son frère le droit d'être ensevelis dans la salle capitulaire du couvent ou de s'y faire recevoir moines s'il leur plaît.

16°. Donation par une abbesse à Saint-Martin de Tours, d'une femme et de toute sa postérité, en échange d'une autre femme appartenant sans doute au monastère.

17°. Charte, sous forme de mémoire, contenant le récit d'un procès féodal entre Daniel, maire (*major*) de Parçay et les moines de Marmoutiers, dont il était vassal : ceux-ci l'avaient fait condamner pour vol et forfaiture à perdre cette sorte de fief qu'il tenait d'eux : appel du jugement, nouvelle condamnation; préten-

tion de son fils à lui succéder ; consentement des moines et transaction. Cette charte, qui n'a point de date, est intéressante pour l'histoire de la procédure féodale.

18°. Accord entre Garin Gonele, seigneur de Luigny, et les moines de Saint-Jean-de-Grez, pour mettre fin aux contestations que faisait naître entre eux l'exercice du droit de vigerie ou de prise et de garde des voleurs, avec les bénéfices résultant des objets volés et de l'amende. Cette charte est sous les auspices de Jubel, archevêque de Tours, au nom duquel elle est rédigée, à la date de 1246.

19°. Bulle du pape Alexandre IV, confirmant les privilèges et indulgences accordés à un couvent de femmes, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse du Mans (1257).

20°. Bulle du même pape en faveur du couvent de Bourgueuil et de ses succursales (1254).

21° et 22°. Bulles d'Urbain IV, confirmant les libertés, privilèges et possessions du couvent de Vendôme, et autorisant les donations qui pourraient lui être faites (1261 et 1262).

23° et 24°. Ces deux pièces sont deux chartes écrites en français, l'une, en 1207 ou 1267, et l'autre, en 1277 ; la première est un don de quarante soulz de rente de la monnaie ayant cours à Château-Renaut, fait par Johan de Chasteillon, au couvent de l'Estoile, à charge de messes et prières. La deuxième contient la concession de différents droits féodaux par Joufroy, sire de Mont-Bason, au couvent de Saint-Johan-des-Grez.

25°. Charte latine réglant une contestation qui s'était élevée entre le couvent de Marmoutiers et Guillaume, seigneur de Parthenay, au sujet de droits exorbitants dont les moines jouissaient sur le marché de Semblançay, et la pêche des étangs de cette commune.

Cette pièce, datée de l'année 1290, est conservée pour l'histoire des relations et des luttes que la justice féodale faisait naître entre le pouvoir seigneurial et celui du clergé.

Les chartes ci-dessus analysées, offrent de nombreux exemples des lumières que peut répandre sur l'histoire de la société au moyen âge une étude scrupuleuse de documents restreints en apparence à un intérêt tout à fait local.

## II. *Complaintes historiques du XIII<sup>e</sup> siècle.*

M. Achille Jubinal lit une traduction de plusieurs pièces de poésies historiques du XII<sup>e</sup> siècle, dues au trouvère Rutebeuf dont il va publier les œuvres. Ces pièces inédites, hormis la première, sont intitulées *la Complainte du roi de Navarre*, *la Complainte du comte de Poitiers* (Alphonse), *la Complainte d'Eude, comte de Nevers*, *la Complainte de Guillaume de Saint-Amour* (prédicateur rival de saint Thomas), *la Complainte de Geoffroy de Sargines*; elles ne sont qu'une faible partie des *planctus*, espèces d'oraisons funèbres en vers, récitées dans les châteaux et dans les villes, qu'a laissées le poète Rutebeuf. La plupart de ces pièces fournissent des renseignements historiques et biographiques curieux qu'on ne trouve point ailleurs, et les détails que présente M. Jubinal sur leur ensemble font exprimer à plusieurs membres de la Société le désir que la publication dont il s'occupe, d'une édition complète des œuvres de ce poète, ait lieu le plus prochainement possible.

## III. *Mémoires sur la population et les revenus de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.*

M. Geraud lit l'extrait de deux Mémoires, l'un sur la population, l'autre sur les revenus de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce travail est tiré des notes qui accompagneront le *Livre de la taille de Paris pour l'an 1292*, publication entreprise d'abord au nom de la Société de l'Histoire de France, et qui se poursuit actuellement aux frais du Gouvernement sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui a désiré se la réserver. (1)

M. Geraud établit son calcul sur deux bases. La première est un rapport de la population à la superficie, qui a été présenté avec toute la réserve qu'exigeait l'incertitude d'un pareil élément pour une époque reculée. La seconde est un manuscrit authentique du temps de Philippe de Valois, qui donne la population des baillies, des sénéchaussées et des principales villes de France par paroisses et par feux. Les deux résultats obtenus d'après ces deux bases pré-

(1) MM. les membres de la Société de l'Histoire de France ne doivent donc plus compter sur cet ouvrage. Voir les procès-verbaux des séances du 8 décembre 1836 et du 5 mars 1837.



sentent une très-petite différence, et donnent, pour la population de Paris, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une moyenne d'environ deux cent trente mille habitants.

M. Geraud n'a donné que les résultats d'un second Mémoire sur les revenus de Paris à la même époque. D'après la comparaison qu'il a faite de la valeur du marc d'argent, du titre des monnaies, du rapport de l'argent à la consommation aux XIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la somme de 12,243 livres 8 sous, qui forme le total général du *Livre de la taille de Paris*, aurait aujourd'hui une valeur absolue de 303,766 fr. 30 cent., et une valeur commerciale ou échangeable de 1,518,831 fr. 30 cent. En adoptant la proportion du cinquième entre les revenus présumés et les impôts, proportion qui paraît avoir été la base de la répartition des tailles pendant tout le règne de Philippe-le-Bel, M. Geraud arrive à conclure que la partie de la population soumise à l'impôt, en 1292, possédait en meubles et en immeubles un revenu annuel qui représenterait aujourd'hui 75,941,575 francs.

— M. Fauriel annonce, pour une prochaine séance, un rapport sur la dernière édition de *Sidonius Apollinarius*, publiée récemment à Lyon, avec une traduction française, par MM. Grégoire et Collombet, en 3 vol. in-8°.



---

# SOCIÉTÉ

DE

## L'HISTOIRE DE FRANCE.

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU 6 MARS 1837.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société,

MM. le comte René de Bouillé, ministre plénipotentiaire de France à Carlsruhe, présenté par M. Duchesne.

Auguste Guillemeth, auteur d'une description des arrondissemens du Havre, de Neufchâtel et d'Yvetot, et d'autres recherches historiques sur les départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure ; présenté par M. le marquis Le Ver.

*Ouvrages présentés ou offerts à la Société.*

1° Le premier numéro (janvier 1837) des nouveaux *Comptes-rendus mensuels des travaux de la Société de l'Histoire de France* : extrait de la *Revue Rétrospective* et destiné à être adressé gratuitement à tous les Sociétaires.

2° Les *Mémoires de Pierre de Fenin*, comprenant le récit des événemens qui se sont passés en France et en Bourgogne, sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427). Nouvelle édition publiée d'après un manuscrit en partie inédit, de la Bibliothèque royale, avec annotations et éclaircissemens, par M<sup>lle</sup> Dupont (sous les auspices de la Société de l'Histoire de France) ; in-8, Paris. Renouard, 1837.

Ce volume sera sous peu distribué gratuitement aux Sociétaires, avec le 2° vol. de *Grégoire de Tours*, dont l'impression est achevée.

Le conseil décide que des remerciemens seront adressés à M<sup>lle</sup> Dupont pour le zèle, l'instruction et le soin consciencieux qu'elle a bien voulu apporter à cette édition, différente sous beaucoup de rapports de l'édition de Denys Godefroy, qui a été reproduite dans les deux collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de MM. Perrin (1785) et Petitot (1819).

3° La Société reçoit de la part de l'auteur et du traducteur le

2<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques*, jusqu'à l'année 1305, par M. Varnkœnig; tome 2 de la trad. franç., par M. Gheldolf; 1 vol. in-8, Bruxelles, 1836. Il en a été parlé dans le premier numéro des *Comptes-rendus*, p. 8.

4<sup>e</sup> *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon* depuis l'avènement de Louis XIV (14 mai 1643) jusqu'à l'année 1700, par A. P. (M. Pericaud, bibliothécaire de la ville de Lyon), in-8, 75 p.

5<sup>e</sup> Le deuxième numéro (février 1837) du *Bulletin littéraire et scientifique*, rédigé par M. Cherbuliez.

6<sup>e</sup> *Notice nécrologique sur M. Cassan, sous-préfet de l'arrondissement de Mantes*, membre de la Société de l'Histoire de France (par M. Martin), in-4, 4 p., Mantes, février 1837.

7<sup>e</sup> Analyse (par M. Berthevin) de la *Chronologie historique des papes, des conciles généraux et des conciles de France*, par M. de Maslatrie. Br. in-8, extr. de la *Revue parisienne*, du 23 fév. 1857.

#### Correspondance.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, qui informe le Conseil de la Société qu'il a chargé M. Géraud de publier, sous les auspices et la surveillance de son ministère, l'ouvrage intitulé : *Rôle des Tailles levées sur les habitans de Paris en 1292*.

La Société n'aura point à supporter les premiers frais qu'elle avait faits pour l'impression de cet ouvrage, que M. Crapelet continuera d'imprimer, mais sous le format in-4, qui est celui de la collection du gouvernement. Dans une séance précédente, celle du 5 décembre 1836 (1), le Conseil ayant été instruit de l'intention exprimée par M. Guizot de faire entrer cet ouvrage dans la collection de documents inédits, avait mis à sa disposition la copie et les commentaires, et lui avait recommandé M. Géraud, que le Conseil avait primitivement chargé de l'édition.

— M. de La Fontenelle, conseiller à la cour royale de Poitiers, annonce qu'il se propose de faire paraître prochainement une nouvelle édition des *Mémoires de Philippe de Comynes*; il désirerait la publier sous le patronage de la Société de l'Histoire de France. L'examen de cette demande est renvoyé à une prochaine séance; M. de La Fontenelle, devant venir bientôt à Paris, entretiendra lui-même le Conseil de son projet.

#### Communications verbales.— Objets d'administration.

M. Crapelet présente l'état de l'impression des ouvrages de la Société, au 6 mars 1837. Le 2<sup>e</sup> volume de *Grégoire de Tours*, texte

(1) Voir le premier numéro des *Comptes-rendus*, page 2.

et traduction, est entièrement imprimé, ainsi que le texte de *Villehardouin* ; il ne reste plus que les notes, éclaircissemens, et le glossaire de ce dernier ouvrage. L'éditeur a remis la copie d'un livre pour commencer le tome III de Grégoire de Tours. L'impression de Froissart n'a point encore été reprise.

Cette communication donne lieu à plusieurs observations. Un membre propose de ne point attendre pour livrer aux Sociétaires et au public le *Villehardouin*, l'impression des notes et de l'appendice qui peuvent tarder encore long-temps, et de publier l'ouvrage en deux parties. On fait remarquer l'inconvénient d'éditions ainsi divisées, et il est décidé que le secrétaire écrira à M. P. Paris, à l'effet de le presser instamment de terminer son travail pour la séance générale du mois de mai.

— Le retard apporté au commencement de l'impression de Froissart donne lieu à de vives réclamations de la part de plusieurs membres. Il est même proposé de suspendre complètement cet ouvrage, tant à cause des lenteurs et de la longueur de l'exécution, qu'eu égard aux frais considérables qu'elle devra occasionner, et de revenir sur la décision antérieurement prise à ce sujet par le Conseil. D'autres membres insistent au contraire sur l'importance du travail consciencieux et difficile auquel s'est livré l'éditeur depuis plusieurs années, et sur l'inconvénient de changer des déterminations et des engagements précédents.

Le Conseil décide que le secrétaire écrira aussi à M. Lacabane, en lui priant de faire connaître positivement ses motifs de retard, ses intentions ultérieures d'exécution, et en lui annonçant qu'on n'imprimera rien avant la remise de toute la copie du 1<sup>er</sup> volume. La réponse formelle et définitive déterminera les mesures que pourra prendre ultérieurement le Conseil.

Il sera écrit également à M. Letronne pour lui rappeler la promesse qu'il a bien voulu renouveler dans une séance précédente de livrer à l'impression dans le cours de cette année, la partie de Strabon concernant la Gaule.

— M. Crapelet demande que le Conseil veuille bien aviser à un objet non prévu par le règlement, et qu'il décide que les auteurs qui auront fait paraître, sous les auspices et aux frais de la Société, l'édition d'un ouvrage quelconque, n'auront pas le droit de traiter du même travail avec d'autres libraires ou éditeurs, ce qui pourrait être fort préjudiciable à la Société. Le Conseil est d'avis que, quoique non imposé par ses statuts, cet engagement a été pris d'honneur et tacitement par les auteurs des ouvrages terminés ou en train de publication ; il décide qu'à l'avenir cette obligation sera formellement imposée.

— Sur la demande de M. Duchesne, président du comité des

fonds, cinquante exemplaires de l'*Annuaire* sont mis à sa disposition et à celle du secrétaire, pour être distribués à des Sociétés savantes françaises et étrangères.

Plusieurs exemplaires des *Comptes-rendus* mensuels et de l'ancien *Bulletin* seront également distribués à des Académies ou Sociétés archéologiques.

— Le secrétaire s'engage à remettre prochainement à M. l'éditeur de la *Revue Rétrospective* le résumé bibliographique des ouvrages d'histoire publiés en 1835 et 1836, dont l'impression, retardée jusqu'à ce jour par plusieurs motifs qu'il explique, a empêché de distribuer aux membres le rapport sur les travaux de la Société, imprimé en juin 1836, et dont ce travail devait former la seconde partie.

#### SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES, DU 20 MARS.

##### *Ouvrages offerts à la Société.*

1° De la part de M. Molini, bibliothécaire à Florence, un recueil dont il est éditeur, intitulé : *Documenti di Storia italiana, copiati sugli originali autentici e per lo più autografi esistenti in Parigi.* 1 vol. in-8, 1836.

2° De la part de M. Hérisson, juge au tribunal civil de Chartres, l'ouvrage suivant dont il est l'auteur : *Dissertations et notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimés que manuscrits, de Chartres et du pays chartrain.*

3° De la part de M. Janon, un Catalogue de livres imprimés et manuscrits, provenant de la bibliothèque de M. de B\*\*, dont la vente est commencée à Lyon.

4° Le numéro de mars 1837 du *Bulletin littéraire et scientifique*, publié par M. Cherbuliez.

5° De la part de MM. de la Saussaye et Cartier, le premier numéro de la deuxième année (février 1837), de la *Revue de Numismatique française*, qu'ils publient à Blois (1).

Les principaux articles contenus dans ce numéro, sont : 1° Attribution d'une médaille en bronze à Tasget, roi des Carnutes ; — Médailles de Comm, roi des Atrébates, par M. de la Saussaye ; — Restitution aux Lixoviens de la monnaie attribuée par M. le baron Marchand aux Gaulois Éduens ; — Nouvelle monnaie de la même nation, par M. de Saulcy ; — Symbole de la fleur de lis sur les médailles gauloises, par M. Rey ; — Observations sur les monnaies des anciens habitans de la Grande-Bretagne, par M. Akerman ; — Nouvelles observations sur le prix des denrées, sous la première et la deuxième race, par M. Peyré. — Notes pour servir à l'histoire

(1) Cet intéressant recueil paraît tous les deux mois. Le prix de l'abonnement est de 15 fr. On souscrit à Paris, chez Techener ; à Blois, chez M. de la Saussaye.

monétaire des provinces de France. 1<sup>o</sup> Monnaies du Mans, par M. Cartier ; — Rapport à la quatrième section du Congrès scientifique de Blois, sur les monnaies des ducs de Normandie, accusés de falsification ; — Analyse d'un Mémoire publié en 1824, par M. de Penhouet, sur des médailles attribuées aux Armoricaïns ; — Analyse d'un Mémoire de M. le marquis Roger de la Goy, intitulé : *Essai sur les médailles antiques de Cunobélinus, roi de la Grande-Bretagne* (Aix, 1836, in-4).

*Ouvrages nouveaux relatifs à l'Histoire de France, indiqués dans le Journal de la Librairie, en février 1837.*

— *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'Histoire de France*, par M. de Bréquigny, continuée par M. Pardessus ; tome IV, in-fol. de 174 feuilles. Imprimerie royale.

Ce volume s'étend de 1180 à 1213 ; le 5<sup>e</sup> volume a paru en 1783 ; le 4<sup>e</sup> était en très-grande partie imprimé, par les soins de M. de Bréquigny, quand éclata la Révolution ; l'édition en fut alors presque entièrement détruite ; il n'en fut conservé qu'un trop petit nombre d'exemplaires incomplets, pour répondre aux besoins de l'étude. L'Académie des Inscriptions a confié le soin de la réimpression de ce 4<sup>e</sup> volume et de la continuation de l'ouvrage à M. Pardessus, qui a distribué les travaux de recherches entre plusieurs élèves de l'École des Chartes, et en a plus particulièrement chargé M. Teulet.

— *Histoire de Bordeaux*, par M. J. Rabanis, tome 1<sup>er</sup>, première livraison, in-8 de 5 feuilles 1/4, à Bordeaux, chez Laplace.

— *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, par D. Morice, continuée par D. Taillandier, 2<sup>e</sup> édition in-8, imprimée à Guingamp, tomes 15 et 16 ; ensemble de 74 feuilles et 40 planches. L'ouvrage aura 18 à 20 volumes. Les volumes antérieurs au 16<sup>e</sup> ne sont pas tous publiés.

— *Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais*, au diocèse de Bayeux, par M. Vaultier ; in-8, 19 feuilles. A Caen, chez Hardel (faisant partie du tome 10 des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*). Le Cinglais a été indiqué à tort précédemment, p. 10, comme appartenant au département de l'Orne.

— *Règne de Chloter II et de Dagobert*, 2<sup>e</sup> étude sur l'histoire d'Austrasie, par Huguenin jeune ; in-8, de 7 feuilles 3/4. A Metz. Extr. des Mém. de l'Acad. de Metz. La première étude, rédigée de même d'après les sources, a paru en 1834 dans un précédent volume de la même Académie, sous le titre de *Brunehild et les Austrasiens*.

— *Souvenirs du vieux Paris*, exemples d'architecture de temps et de style divers ; 50 vues dessinées d'après nature, par le comte Turpin de Cressé, avec des notes historiques et descriptives, par

madame la princesse de Craon et madame la comtesse de Meulan. 2<sup>e</sup> édition, in-folio, 13 feuilles, plus 30 pl. Paris, chez Veith et Hausser. Ouvrage remarquable surtout par l'élégance des dessins.

— *Fragment inédit de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, relatif à l'histoire de Charlemagne*, publié avec un fac simile, par M. Champollion-Figeac (d'après un manuscrit en écriture contemporaine, conservé à la Bibliothèque du Roi); in-8, d'une feuille 1/2. Paris. Imprimerie de F. Didot.

Cette pièce n'est pas une simple instruction de Charlemagne à ses ambassadeurs auprès du pape; mais elle paraît avoir été rédigée dans une assemblée générale, au nom du prince, non encore reconnu empereur. Celui-ci exprime au souverain pontife ses regrets de ne pouvoir lui envoyer des présents plus considérables; il lui en promet de nouveaux à son retour d'une expédition guerrière qu'il va entreprendre.

— *Orléans et ses historiens*, par J.-H. Fleury, in-8, 3 feuilles 3/4. Orléans, chez Pellisson-Niel.

— *Mémoire sur les antiquités du département du Loiret*, par M. Jollois; in-4, de 23 feuilles 1/2, plus 29 pl. A Paris, chez l'auteur, rue Louis-le-Grand, 35. Travail important, très soigneusement exécuté.

— *La Chanson de Roland ou de Roncevaux*, du XI<sup>e</sup> siècle, publiée pour la première fois d'après le mss. de la Bibl. bodléienne, à Oxford, par M. F. Michel, in-8, de 28 feuilles. Paris, chez Sylvestre, rue des Bons-Enfans, n<sup>o</sup> 5. Le prix de ce curieux ouvrage a été annoncé à 35 fr., sans doute par erreur.

— *Combat en champ-clos, de Gerard d'Estavayer et d'Othon de Grandson, à Bourg-en-Bresse, le 7 août 1398*, d'après les nouveaux documens publiés par M. Cibrario, in-8, de 2 feuilles 3/4. A Belley.

— *Histoire des Reines et régentes de France, et des favorites des Rois*, par Jules Dublin; tome 2 et dernier, in-8, de 21 feuilles 1/2. Paris, Pougin, et l'auteur, rue Godot de Mauroy, 26.

— *Histoire et statistique de la France ancienne et moderne (depuis le temps des Gaulois jusqu'à nos jours)*. Extrait des ouvrages chronologiques et statistiques, par M. Arnault-Robert; in-plano, d'une feuille. A Paris, rue Vivienne, 36.

Les trois ouvrages suivans ne figurent pas encore dans le *Journal de la Librairie*.

— *Chroniques de France*, dites *Chroniques de Saint-Denis*, publiées d'après les manuscrits; 1 volume in-8. A Lyon, chez Louis Perin; à Paris, chez Crozet. — M. P. Paris a aussi publié en 1836, chez Techener, le premier volume (in-12) d'une nouvelle édition des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*.



— *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois*, et sur le caractère de leurs doctrines primitives, in-8. A Paris, chez Perisse, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, 8.

— *Notice sur les Archives de la ville de Boulogne-sur-Mer*, par M. F. Morand, brochure in-8, de 11 p. Boulogne.

*Nouvelles concernant l'Histoire de France.*

M. Duchesne fait connaître que la Bibliothèque royale a acheté à la vente récente de la Bibliothèque de Rosny une partie des plus précieux d'entre les manuscrits adjoints au catalogue de cette bibliothèque, ou du moins ceux qui offraient le plus d'intérêt pour le cabinet des manuscrits, soit par leur valeur intrinsèque, soit parce qu'il n'en possédait pas déjà d'identiques.

M. Gnéard entre à ce sujet dans quelques détails ; on sait déjà que ces manuscrits ont appartenu primitivement au célèbre P. Pithou qui les avait rassemblés vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et aussi pour la plupart à son frère Fr. Pithou ; ce sont les seuls de cette collection dont le sort n'eût pas été bien connu jusqu'à ce jour. La plus grande partie des manuscrits de la même origine avait été achetée par la reine de Suède, Christine, qui en avait fait don à la Bibliothèque du Vatican, où ils sont conservés aujourd'hui ; un plus petit nombre, qui échappa à cet enlèvement, fut acquis pour la Bibliothèque du Roi, et figure dans son catalogue imprimé ; enfin une troisième part avait passé entre les mains d'un neveu de Pithou, Claude Le Pelletier, dont les héritiers l'avaient jusqu'ici conservée religieusement. En les faisant rentrer dans le domaine public et dans les études historiques, l'héritier actuel de cette famille, M. Le Pelletier de Rosambo, a rendu à ces études un nouveau service. Ces manuscrits étaient au nombre de quatre-vingt-six, sous les numéros 2352-2437 *ter* du catalogue de Rosny ; la plupart antérieurs au xiii<sup>e</sup> siècle, et plusieurs au x<sup>e</sup>.

Le plus important de ceux acquis par la Bibliothèque royale est le *Code théodosien*, indiqué n<sup>o</sup> 2383 ; ce manuscrit, entièrement écrit en lettres unciales, paraît remonter au vi<sup>e</sup> siècle, il ne contient que les livres vi, vii et viii, et a servi à Cujas en 1556 pour cette partie de la publication des codes. La Bibliothèque royale l'a payé environ quatre mille francs.

Parmi les autres manuscrits précieux achetés par la Bibliothèque royale, on peut citer un recueil de plusieurs des *petits Géographes grecs*, tels que Marcien d'Héraclée, Scylax, etc. ; un manuscrit unique des *Formules d'Alsace* (n<sup>o</sup> 2410), qui a servi à l'édition qu'en a donnée Claude Le Pelletier, dans son *Codex canonum vet. Eccl. rom.*

Un manuscrit des œuvres d'Hilaire, disciple d'Abeilard (n<sup>o</sup> 2418),

manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, composé de seize feuillets seulement, mais curieux en ce qu'il contient plusieurs écrits inédits de cet auteur, tels que la chanson faite par Hilaire en l'honneur d'Abelard, partagée en couplets latins avec refrain en français; et trois mystères ou jeux, en latin, qu'on ne connaissait point encore.

Un manuscrit de la *Chronique de Glaber Radulfus*, du XI<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 2404), plus ancien que celui qui existait déjà à la Bibliothèque royale, et contenant les parties qui manquaient à ce dernier.

Un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 2397), contenant, avec la vie de saint Martin par Sulpice Sévère, et d'autres fragmens de légendes latines et de sermons, la dernière partie du X<sup>e</sup> livre de l'*Histoire des Francs*, de Grégoire de Tours, sous le titre : de *Episcopis Turonensibus*. Ce fragment, antérieur au plus ancien de ceux que possède la Bibliothèque royale, pourra fournir des variantes utiles aux éditeurs du Grégoire de Tours que publie la Société.

La Bibliothèque royale a acheté à cette vente plusieurs autres manuscrits ne se rapportant pas aussi directement à l'histoire de France. Le *Dict. des notes tyroniennes* (n<sup>o</sup> 2431), fort précieux aussi, n'a point été acheté par la Bibliothèque royale, qui en possédait déjà plusieurs copies; il a été payé 800 francs. Le manuscrit de l'*Échiquier de Normandie* (n<sup>o</sup> 2402 bis), du XIII<sup>e</sup> siècle, a été acheté par la Bibliothèque publique de la ville de Rouen, la Bibliothèque royale s'étant abstenue d'enchérir.

A une autre vente qui vient d'avoir lieu récemment (celle de MM. de Bure), le département des imprimés de la Bibliothèque royale a acquis une édition de la *Chronique de Normandie* de l'année 1484, qui n'était point encore connue en bibliographie.

— Après cette communication, M. Houel annonce qu'il possède la plus ancienne copie connue de la Coutume de Normandie, manuscrit sur papier paraissant avoir été écrit en 1390 ou 1392. A son prochain voyage à Paris, il le communiquera à la Société.

— Un membre de la Société annonce que M. Jubinal vient de former une association en commandite par actions, à l'effet de fournir les fonds nécessaires à la publication des *Anciennes tapisseries historiques*, dont le nombre est très considérable, et dont il a récemment, avec M. Sansonetti, publié un spécimen. Depuis que son projet est connu, plusieurs personnes se sont empressées de lui communiquer soit des dessins de ces sortes de monumens, soit les tapisseries elles-mêmes. M. Allou parle de la belle tapisserie de Dijon, représentant un siège de cette ville, et dont les dessins, exécutés avec le plus grand soin, par M. de Saint-Mesmin, ont été mis à la disposition de M. Thomassy. M. de Roissy annonce qu'il s'est aussi fait un plaisir de lui communiquer une tapisserie à personnages qu'il possède, et dont les scènes n'ont pas encore été expli-

quées. D'autres membres font mention des tapisseries de Saumur, de Reims, et surtout de la précieuse tapisserie de Bayeux. A l'occasion de celle-ci, M. Allou explique le bruit qui courut l'an dernier sur l'intention où paraissait être le gouvernement d'en faire exécuter une copie en tapisserie des Gobelins, ou de toute autre manière, afin de posséder à Paris un double de l'original, et de diminuer ainsi les chances de destruction de ce monument unique. Le vœu en avait été exprimé par M. Rey, dans une séance de la Société des Antiquaires, et quelques journaux reproduisirent ce vœu comme une réalité dont il ne paraît pas que le gouvernement ait été instruit. Le même membre rappelle les magnifiques dessins qu'a fait faire de cette tapisserie la Société archéologique de Londres, et il signale comme tout-à-fait blâmable la conduite de l'artiste anglais, chargé de l'exécuter, qui ne craignit pas d'en couper un fragment large environ d'un demi-pied, conservé aujourd'hui en Angleterre dans une célèbre collection d'anciennes armures.

— Le secrétaire annonce que le conseil général de l'Ariège, dans sa session de 1856, a arrêté qu'un prix de 5,500 francs serait accordé en 1840 à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'*Histoire du pays de Foix*.

Les ouvrages devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1840, à l'hôtel de la préfecture.

Dans la session de 1859, le conseil général et le préfet formeront un jury d'examen, sur le rapport duquel le conseil général décernera le prix dans sa session de 1840.

— L'Académie de Besançon a décidé récemment qu'elle entreprendrait à ses frais la publication de pièces manuscrites de la collection du cardinal Granvelle qui concernaient la Franche-Comté, et qui ne seraient pas jugées d'un intérêt assez général pour entrer dans le choix de ces manuscrits que le ministère de l'instruction publique est sur le point de publier d'après le dépouillement dirigé depuis deux ans par M. Weiss.

#### LECTURES HISTORIQUES.

##### I. *Histoire du Languedoc.*

M. Thomassy lit un résumé de l'histoire de la province de Languedoc, envisagée surtout dans ses rapports avec la bourgeoisie et le tiers-état.

Après la description générale du Languedoc, M. Thomassy s'est attaché à faire connaître sa partie méridionale.

« La Méditerranée, a-t-il dit, forme sur ce point le golfe du Lion, ainsi nommé à cause de ses tempêtes et de ses naufrages. L'abord difficile de ses rivages les rend peu favorables à la navigation. Depuis le Roussillon jusqu'à l'embouchure du Rhône, la communica-

tion semble interdite entre le continent et la mer par une suite d'étangs et par une plage aride dont les ensablemens perpétuels ont successivement comblé tous les ports. Cependant, sous les Romains, sous les Wisigoths, durant les croisades et depuis Louis XIV, la province a pu devenir aussi maritime et commerçante qu'agricole; Narbonne d'abord, puis Agde et Maguelone, Montpellier et Aigues-Mortes, Cette et le canal de jonction des deux mers, ont signalé ces quatre époques où l'activité de la navigation, ouvrant un débouché à tous les produits de l'intérieur, y développait les ressources de l'industrie et multipliait par le commerce les richesses de la province. »

Le passage suivant fait connaître l'état de la civilisation dans le midi de la Gaule durant le x<sup>e</sup> siècle.

« Cependant les guerres civiles et l'anarchie sociale avaient ouvert la France à tous les barbares, qui s'en faisaient un champ de pillage et d'incendie. Des malheurs inouïs fondirent sur nos provinces. Pirates audacieux, infatigables cavaliers, les Sarrasins se jetèrent par terre et par mer sur la Provence et la Septimanie. Les Hongrois consommèrent leurs ravages dans une dernière invasion plus cruelle que toutes les autres. En 924, la terre de Gothie, mise à feu et à sang, devint un désert; mais le marquis Raymond-Pons extermina les envahisseurs, qu'une épidémie avait déjà décimés. Dans cette année fatale, l'archevêque de Narbonne s'était excusé auprès du pape de n'avoir pu se rendre à Rome pour recevoir, des mains pontificales, le *pallium*, insigne de sa dignité. — Bientôt après, le midi de la France renoua toutes ses relations avec l'Italie. Les pèlerinages se multiplient aux tombeaux des saints apôtres, et les influences civilisatrices reviennent librement à la suite des évêques voyageurs. On voit, en même temps, des populations actives transportant les reliques des saints, chantant des hymnes en leur honneur, et bâtissant, fortifiant contre la féodalité, désormais seule à craindre, des cathédrales où commence à reparaitre le symbolisme religieux. La joie des populations affranchies se transforme en chansons épiques ou en légendes sacerdotales; et la société va chaque jour guérissant quelque blessure, réparant quelque échec, se poussant toutefois à travers des maux encore innombrables. Mais partout la civilisation se relève de l'abîme où on l'avait crue ensevelie. Elle marche sans point d'arrêt jusqu'au xi<sup>e</sup> siècle, et traverse l'an 1000 sans se douter du préjugé qui assignait la fin du monde à cette époque. »

Quant à l'état des communes dans le midi de la France, la fortune de l'une d'entre elles pourra donner une idée de celle des autres.

« En 1174, la ville de Montpellier ne comptait que deux siècles

d'existence, lorsqu'elle fut témoin du mariage aussi authentique que romanesque de son seigneur Guillaume VIII avec Eudoxie Comnène, fille de l'empereur de Constantinople. Cette princesse, délaissée par son fiancé, Alphonse II, roi d'Aragon, qui s'était marié sans l'attendre, parce qu'il se méfiait de la parole des Grecs, avait été jetée par une tempête au port de Maguelone, et accueillie par celui que le jeu du hasard lui destinait pour époux. Cette alliance inégale et malheureuse la força bientôt à se retirer dans l'abbaye d'Aniane. Après la mort d'Eudoxie et de Guillaume, Marie, leur fille, donna sa main, avec la seigneurie de Montpellier, à Pierre II, roi d'Aragon ; mais les bourgeois de la ville redoutèrent l'intervention d'un étranger, et forts de sa faiblesse et de leur propre méfiance, exigeant de plus fortes garanties de sécurité, ils se firent octroyer une nouvelle charte de commune. Les municipalités du Midi ont souvent profité de circonstances analogues pour transiger avantageusement avec leur pouvoir seigneurial tombant en quenouille, ou passant en des mains plus douces à le manier. Le commerce se développait alors avec la liberté intérieure ; celui de Montpellier prit un essor prodigieux ; cette riche commune, en rapport avec la France par sa position géographique, avec l'Espagne par la suzeraineté du roi d'Aragon, avec l'Italie et le Saint-Siège par l'intermédiaire des évêques de Maguelone, envoyait encore ses vaisseaux et ses consuls de mer dans tout l'Orient. Elle en avait à Constantinople, devenue, comme on sait, la proie des croisés en 1204, l'année même où la jeune et infortunée Marie, petite-fille des empereurs grecs, confirmait généreusement les coutumes de Montpellier, et ouvrait à une bourgeoisie latine les sources inattendues d'une prospérité nouvelle. »

## II. De la popularité du Clergé en France, sous les deux premières races.

M. Guérard lit l'extrait d'un Mémoire communiqué par lui à l'Académie des Inscriptions sur les causes de la popularité du clergé en France, dans les premiers siècles de la monarchie, et qui doit être publié plus tard, avec les preuves nombreuses et tout le développement dont il est susceptible, dans les Mémoires de ce corps savant.

Cet extrait étant déjà fort abrégé, n'a pas paru susceptible d'être réduit davantage, et il traite d'un sujet trop important, trop généralement intéressant, pour ne pas mériter d'être reproduit presque en entier dans les comptes-rendus (1).

« L'influence du clergé dans l'État sous les anciens rois de France,

(1) On peut voir dans le *Bulletin de la Société* (année 1835), 1<sup>re</sup> partie, tome II, p. 201, un extrait de l'introduction du même travail.

est un fait incontestable, et qui n'a pas besoin d'être démontré; les preuves en éclatent à presque toutes les pages de notre histoire. Quant aux causes de cette influence, qui sont fort diverses, ont-elles été suffisamment observées? Est-ce bien, d'une part, dans la coalition des évêques avec les princes; et, d'autre part, dans l'ignorance et l'aveuglement de la population, dans l'excès de son zèle religieux, dans la crédulité et la superstition qui dominaient les esprits, que nous devons principalement les rechercher et que nous pouvons espérer de les découvrir? Une puissance, bien plus, une popularité qui dure plusieurs siècles, ne serait-elle fondée que sur l'iniquité et sur le mensonge? N'est-il pas au contraire beaucoup plus naturel de supposer, que, si le clergé a long-temps joui d'un grand ascendant sur la nation, c'est qu'il faisait pour elle quelque chose qui l'en rendait digne, et que s'il a possédé, pendant tout le moyen-âge, la faveur populaire, c'est qu'aucune autre autorité que la sienne ne savait mieux la mériter? Non pas que ces temps aient été une époque de bonheur pour le peuple; c'est au contraire pour lui l'époque la plus malheureuse dont il soit fait mention dans nos annales; mais la domination ecclésiastique n'est pas la cause de son malheur, et la domination de tout autre pouvoir, alors existant, n'eût servi qu'à l'aggraver.

« Ce n'est point, dit l'auteur, le panégyrique du clergé que j'entrepris, c'est encore moins, sans que j'aie besoin d'en avertir, un plaidoyer que je me propose de faire en faveur de son autorité; je n'aurai même pas à m'occuper de l'étendue ou des limites de la juridiction temporelle et de la juridiction spirituelle; je ne traite ici qu'une question historique, dans laquelle je considérerai bien moins les rapports du clergé avec les fidèles que ses rapports avec les citoyens; et je serai conduit à reconnaître que sa popularité doit être attribuée au moins autant à des causes politiques et civiles qu'à des causes purement morales et religieuses.

« C'est surtout pendant les deux premières races, que les évêques (et non pas le souverain pontife) ont joui en France de la plus grande popularité. De même que le *xii<sup>e</sup>* siècle ne saurait se passer de l'histoire des Communes, le *xiii<sup>e</sup>* de celle de la Jurisprudence, le *xiv<sup>e</sup>* et le *xv<sup>e</sup>* de celle des États-Généraux, le *xvi<sup>e</sup>* et le *xvii<sup>e</sup>* de celle des Parlemens; de même les cinq premiers siècles de la monarchie française ne sauraient se passer de l'histoire du culte, des institutions et des usages de l'Église. Les intérêts et les passions qui s'agitent plus tard dans la Commune et dans les États-Généraux, s'agitaient auparavant dans l'Église et dans les temples.

« Au moment de la conquête des Gaules par les Francs, le peuple avait perdu sous les Empereurs à peu près tous ses droits politiques.

Les libertés municipales étaient devenues souvent plus onéreuses que la servitude, et les magistrats désertaient la curie en même temps que les citoyens abandonnaient la cité : l'ordre civil périssait partout. La religion chrétienne, au contraire, après s'être répandue dans toutes les provinces de l'Empire, était de plus en plus florissante. Ce fut alors que le peuple, dépossédé depuis long-temps de sa tribune et de ses comices, éloigné de la curie, privé dans l'Occident de jeux et de spectacles, de protections et de magistrats ; opprimé, dépourvu, persécuté, exclu de partout, et ne possédant plus rien dans l'État, chercha refuge dans l'Église, et déposa entre les mains des prêtres, non seulement sa religion, mais encore son gouvernement, ses affaires, ses intérêts, ses plaisirs.

« Ce n'était plus ici comme dans l'ordre civil, où le Franc était mis avant le Romain, et l'Antrusion avant le simple Franc ; l'inégalité sociale disparaît, le colon et le serf sont à côté du seigneur et de l'homme libre ; l'inégalité qu'on aperçoit est, pour ainsi dire, toute morale ; et cette espèce de classification devait être populaire ; car le peuple, quelque grossier ou corrompu qu'il soit, aimera toujours mieux les distinctions fondées sur les mœurs ou sur la piété, que celles qui seraient uniquement fondées sur la force ou sur la richesse. L'Église se prêtait d'ailleurs avec complaisance aux penchans, aux mœurs, à l'esprit, aux besoins des populations, et savait se départir, en leur faveur, de son austérité et même de sa gravité. De même que le peuple excédait par ses croyances la foi qui lui était demandée, de même il excédait par ses actes, dans les temples, les pratiques consacrées à la religion : là, comme ailleurs, il faisait plus qu'on n'exigeait de lui, il allait plus loin qu'on n'aurait voulu ; les choses profanes pénétraient dans les choses saintes, et les passions du monde dans le calme de la religion. Ainsi, les acclamations avaient passé du théâtre dans la maison du Seigneur, et l'on applaudissait les prédicateurs de la chaire, comme on avait applaudi jadis les acteurs sur la scène. Souvent le soin des affaires publiques venait interrompre les offices sacrés. Ce fut un dimanche, pendant la messe, que le roi Gontran fit un discours à ses sujets pour les adjurer de lui rester fidèles et de ne pas attenter à sa vie. Hunacaire, évêque d'Auxerre, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, fut obligé de faire défendre, par un synode, les danses, les festins et les chants mondains dans les églises. On peut dire que le temple était en quelque sorte pour le peuple son théâtre, son *forum* ou son hôtel-de-ville. C'était là que les actes de vente et de donation, les contrats et les testamens étaient mis en écrit ; c'était au coin de l'autel ou sous le portique que les affranchissemens étaient célébrés. Les églises servaient d'archives publiques ; on en faisait aussi, surtout dans les

campagnes, la grange ou le grenier du village : Théodulf, évêque d'Orléans, défend d'y serrer les foins et les blés. On allait donc au temple non seulement pour les offices, mais pour ses affaires. Un maître s'y rendait pour réclamer son esclave qui s'y était réfugié : les prêtres lui faisaient jurer qu'il ne le maltraiterait pas, et son esclave lui était remis ; mais le maître était souvent parjure, et l'esclave puni cruellement. Voulait-on se purger d'une accusation, on allait à l'église avec ses témoins, et l'on y prononçait sur l'autel le serment d'usage. Les ordalies ou épreuves judiciaires étaient accompagnées de cérémonies religieuses, et l'église devenait ainsi une espèce de tribunal ou de champ-clos. C'était souvent une arène de querelles et de combats. On y entraînait en armes, on s'y battait, on s'y égorgeait. On y allait encore pour y consulter les sorts dans les livres saints, et pour y chercher la santé qu'on avait perdue.

« Parmi les institutions qui paraissent avoir concilié aux églises la faveur populaire, on doit mettre le droit d'asile, qu'elles reçurent de l'antiquité païenne et que le clergé se montra toujours jaloux de leur conserver.

« Ceux qui se réfugiaient dans les asiles étaient placés sous la protection de l'évêque ; les voleurs, les adultères, les homicides même n'en pouvaient être arrachés. Dans ces temps de barbarie, où souvent une vengeance terrible et prompt suivait un tort assez léger ; où la force était la loi de tous, et les sentiments d'humanité affaiblis et même éteints dans le cœur du plus grand nombre, il était bien que l'Église pût accueillir et mettre en sûreté chez elle le malheureux qui venait lui demander un refuge, afin de donner à la colère le temps de se calmer, ou de soustraire le faible à l'oppression de l'homme puissant : les asiles qu'elle tenait continuellement ouverts, étaient moins souvent alors des remparts pour l'impunité que des abris contre la persécution. Quelquefois il arrivait qu'ils étaient violés, mais il était rare qu'ils le fussent impunément, et qu'un pareil sacrilège ne soulevât pas contre ses auteurs le clergé et la population : presque toujours ces lieux étaient d'une parfaite sûreté, même pour les grands coupables, même pour ceux que poursuivait la vengeance des rois. Grégoire de Tours, menacé de la colère de Chilpéric et de Frédégonde, s'il ne chassait le duc Gontran-Bozon et le prince Mérovée du tombeau de saint Martin, résista courageusement à toutes les menaces ; il aima mieux voir sa ville et son diocèse pillés, dévastés, mis à feu par l'armée royale, que de porter atteinte au droit d'asile. Ainsi l'autorité civile venait expirer devant un tombeau, et le pouvoir d'un saint était plus fort et plus populaire qu'aucun pouvoir de l'État. Le peuple, témoin de cette suprématie qu'il assurait par son concours, se glorifiait de sa force



dans celle de ses prêtres, et considérait les libertés de l'Église comme les libertés de la nation.

« Quant au reproche que l'on a fait au clergé de son pouvoir, on l'a fort exagéré. Il est vrai que ce pouvoir était immense et qu'il s'alliait mal avec l'esprit de l'Évangile : cependant qu'on jette les yeux sur ce qui était à côté du clergé, et qu'on dise si l'autorité pouvait alors être placée en des mains plus douces que les siennes. Il est encore vrai qu'il abusa ; mais qui n'abusait pas, et de quoi ne faisait-on pas abus ? Les rois ont-ils mieux usé de leur pouvoir royal, les comtes de leurs magistratures, les vassaux de leurs fiefs, et plus tard les communes de leurs libertés ? Tout était usurpation et abus ; s'il fallait blâmer tout ce qui était blâmable, à la rigueur rien ne serait épargné. Qui pourrait, par exemple, accuser le clergé d'abus, lorsqu'à l'occasion de la guerre de 923, entre Charles-le-Simple et Robert, tous deux rois de France, il soumettait à trois années de pénitence publique les Français qui s'étaient battus contre les Français ? C'était le peuple qui, mécontent de la juridiction civile, courait au-devant de la juridiction ecclésiastique. Et quelles autres institutions que celles de l'Église pouvaient lui être plus chères ? Quel autre édifice que le temple lui rappelait, au milieu des violences et des pillages des deux premières races, des idées de bienfaisance, d'ordre et de paix ? Tous avaient sujet d'aimer le temple : pour le serf, c'était un asile contre la cruauté de son maître, c'était aussi le lieu dans lequel un jour peut-être il recevrait le bienfait de la liberté. C'était là que l'affranchi, après avoir obtenu la sienne, trouvait la protection dont il avait besoin pour la conserver ; tandis que l'homme libre lui-même y voyait une garantie pour la sûreté de sa personne et de ses biens. Les pauvres, comme on l'a dit, y venaient chercher du pain, et les malades la santé. C'était le centre de tous les intérêts, le refuge de tous les malheureux, et les malheureux composaient alors presque toute la nation. Attenter aux temples, c'eût été à la fois attenter à la religion, à la société, à tous les droits nationaux et populaires. De patrie, le peuple n'en avait point d'autre que l'Église, et l'Église était tout pour lui. Ne perdons pas de vue que les institutions, qui, dans les temps modernes, ont agité les peuples, les touchaient alors fort médiocrement, et leur étaient, non seulement indifférentes, mais encore importunes, onéreuses, antipathiques. On préférerait l'assemblée des fidèles à celle des scabins ou des hommes d'armes ; on fuyait les plaids et les champs de mars ou de mai, pour accourir aux temples ; en un mot, on tenait bien plus à l'exercice de ses droits religieux qu'à celui de ses droits politiques. Le pouvoir ecclésiastique devait décroître, comme il a déchu effectivement, en raison du progrès des institutions civiles ; et sa poupu-

larité s'est affaiblie au fur et à mesure que la nation s'est détachée de l'Église et qu'elle a retiré des temples ses affaires, ses intérêts et ses plaisirs. Cette révolution, qui s'est opérée insensiblement, a, sans aucun doute, amélioré l'état social; mais il serait injuste de dire que le clergé avait plongé et retenu les peuples dans l'ignorance et dans l'abrutissement; car ils étaient ignorans et abrutis lorsqu'ils tombèrent sous sa tutelle, et au moment où ils en sortirent, ils se trouvèrent moins barbares qu'au moment où ils y étaient entrés. Il semble même que le régime sacerdotal leur a donné des idées et des habitudes d'ordre, de prévoyance et d'administration, et que c'est en passant par le gouvernement de l'Église qu'ils ont fini par apprendre à se gouverner. »

*Conclusion.*

« L'indication des principales causes de la popularité du clergé en France, sous les deux premières races, a laissé d'avance entrevoir comment cette popularité avait été détruite. Aujourd'hui on va aux temples pour remplir ses devoirs de religion et non pour s'occuper d'intérêts mondains ou d'affaires publiques. On y trouve des chrétiens, des individus, mais non plus des citoyens. La maison du Seigneur est devenue plus calme, plus décente, plus sainte, mais en même temps silencieuse et triste; le recueillement et la tiédeur y règnent à la place du tumulte et des passions populaires. Depuis que les communes se sont formées, les hôtels-de-ville et les places publiques lui ont, pour ainsi dire, enlevé la moitié de ses attributions; depuis que la servitude a été abolie, on a cessé d'y courir pour y recevoir le présent de la liberté; depuis l'institution des notaires royaux, on n'a plus eu besoin, pour passer un acte, de convoquer le peuple sous ses portiques; depuis que l'art de guérir s'est perfectionné, on a moins envoyé de malades aux tombeaux des saints. Les mœurs et les lois ont rendu presque inutiles la sauvegarde et la tutelle de l'Église; aujourd'hui on se passe aisément de l'Église pour défendre sa fortune, sa liberté, sa vie, et l'Église elle-même reçoit peut-être plus de protection du gouvernement qu'elle n'en procure au peuple. Enfin, d'autres genres de spectacles ont succédé aux cérémonies religieuses; les pompes mondaines rivalisent avec les pompes du christianisme, et les édifices profanes avec les édifices sacrés. En un mot, le peuple a tout emporté de l'Église, tout, excepté son culte; et l'ancienne popularité du clergé, dont on a peine à se rendre raison aujourd'hui, s'est en même temps évanouie. »

---

# SOCIÉTÉ

DE

## L'HISTOIRE DE FRANCE.

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 3 AVRIL 1837.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. Frédéric Portal, maître des requêtes, présenté par M. Rey ;

Bailleul fils, présenté par MM. Magnin et Desnoyers ;

Laurent Debure, libraire, à Paris, présenté par M. Ravenel ;

Ozeray, de Chartres, demeurant à Bouillon, province du Luxembourg, présenté par M. Guérard.

*Ouvrages offerts à la Société :*

1° De la part de l'auteur : *Des Couleurs symboliques dans l'Antiquité, le Moyen-Age et les Temps Modernes*, par M. Fr. Portal, in-8. Paris, chez Treuttel et Wurtz, 1837.

2° *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Rouen*, pendant l'année 1836, 1 vol. in-8. Rouen, 1837. De la part de cette académie.

On y remarque l'article suivant : *Conjectures sur le royaume d'Yvetot*, par M. Em. Gaillard (p. 129-143).

3° *Mémoires de la Société des sciences et lettres de la ville de Blois*, t. II, in-8. Blois, 1837. De la part de M. de La Saussaye, secrétaire de cette Société.

Les articles suivans du t. II peuvent intéresser les études historiques : *Origine et progrès de la féodalité*, par M. de Pétigny (p. 95-142). — *Notes historiques sur le château de Bury, avec deux vues lith.*, par M. Naudin (p. 143-178). — *Précis de l'histoire des sciences et des lettres dans le Blésois*, par M. de La Saussaye (p. 179-216).

4° De la part de l'auteur, *Description de la commune de Boulon, arrondissement de Falaise*, par M. Fr. Galleron, br. in-8. Falaise, 1837. Extrait de la Statistique de cet arrondissement, par le même auteur.

*Correspondance et objets d'administration.*

M. Ozeray annonce l'envoi prochain des histoires de Bouillon et de Chartres dont il est l'auteur, et offre, pour être communiqué à la Société et déposé dans ses archives, le prospectus manuscrit d'un grand ouvrage devant avoir pour titre : *Recherches philosophiques et morales sur l'histoire générale comparée de tous les cultes, depuis le déluge jusqu'à la mort de Théodose-le-Grand, chez tous les peuples qui se groupèrent autour du bassin de la Méditerranée.*

— M. P. Pâris écrit au conseil, et répète de vive voix, qu'il ne négligera rien pour terminer le plus promptement possible le glossaire et les notes qui doivent compléter le *Villehardouin*, dont le texte est déjà imprimé pour l'édition qu'il publie sous les auspices de la Société ; toutefois il n'espère pas avoir achevé avant deux mois.

— M. Lacabane, présent à la séance, explique les lenteurs apportées jusqu'ici à l'impression du *Froissart* ; il s'engage, suivant le vœu du conseil, à livrer sous un mois tout le manuscrit du premier volume et à fournir la matière de trois volumes par an.

— M. Crapelet dépose le deuxième volume de *Grégoire de Tours*, composé de 36 feuilles comprenant les livres 4, 5 et 6 (texte et traduction), dont l'impression vient d'être terminée. Des remerciemens sont adressés à l'éditeur, M. Taranne, et à l'imprimeur, M. Crapelet, pour les soins et l'activité apportés à la publication de ce volume. Le manuscrit d'une grande partie du tome III a été remis à l'imprimerie par le même éditeur.

— Sur la demande de M. Ravenel, le conseil décide que les éditeurs des deux nouveaux volumes récemment terminés (t. II de *Grégoire de Tours*, et *Mémoires de P. de Fenin*) auront droit au même nombre d'exemplaires que celui précédemment fixé pour le premier volume de *Grégoire de Tours*.

— On procède à l'élection d'un membre du comité des fonds en remplacement de M. Paul Tiby, démissionnaire. M. Allou obtient la majorité des suffrages. M. Tiby est prié de continuer officieusement ses fonctions jusqu'au rapport annuel de MM. les censeurs.

— Le jour de l'assemblée générale est fixé au 8 mai prochain.

— L'ordre des lectures sera arrêté dans la prochaine séance littéraire.

## SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES DU 17 AVRIL 1837.

Le procès-verbal de la précédente séance littéraire est lu (en extrait) et adopté.

M. le président proclame membre de la Société :

M. Cabany, substitut du procureur du roi à Provins (Seine-et-Marne), présenté par MM. Lemaire et Duchesne.

*Ouvrages offerts à la Société :*

1° *Histoire de la cité des Carnutes et du pays Chartrain*, par M. Ozeray. 2 vol. in-8. 1834-1836.

2° *Histoire de l'ancien duché de Bouillon*, par le même, 1 vol. in-8. 1827.

3° *Recherches sur Bouddah*, par le même. In-8. 1817.

4° *Dissertations sur deux édifices historiques du moyen-âge, appartenant au département du Lot* (Maison du moyen-âge de la ville de Martel, et église de Saint-Sauveur à Figeac), par M. le baron Chaudruc de Crazannes. Extrait de l'*Annuaire statistique du Lot*, 1837, broch. in-8 de 27 p. et 1 pl. Montauban.

Le secrétaire fait connaître une notice récemment publiée par M. Bouillet, de Clermont-Ferrand (in-8°, 19 p.), et contenant le *Catalogue des médailles impériales romaines de sa collection*, la plupart découvertes en Auvergne.

Le même membre donne lecture du prospectus d'un grand ouvrage qu'est à la veille de faire paraître M. du Sommerard, sous le titre suivant : *Les Arts au moyen-âge, en ce qui concerne principalement le palais romain de Paris, l'hôtel de Cluny issu de ses ruines, et les objets d'art de la collection de M. du Sommerard* (1).

M. du Sommerard se propose aussi de publier un *Album supplémentaire* à cette Histoire des arts au moyen-âge, qui comprendra la description de la plus grande partie des objets de sa collection et de plusieurs autres de Paris qui n'auraient point été figurés dans l'ouvrage principal, auquel il pourra se rattacher par des numéros d'ordre.

*Correspondance.*

M. Louis Dubois, sous-préfet de Vitré (Ille-et-Vilaine), instruit de l'intention exprimée par le conseil de la Société de l'histoire de France, de publier une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique de Normandie*, par Orderic Vital, offre de se réunir à M. Auguste Le Prévost, soit pour la collation du texte latin dont il s'est déjà beaucoup occupé, soit pour y joindre, en la modifiant, sa première traduction de cet historien qu'il avait insérée dans la Collection de M. Guizot. M. L. Dubois rappelle les nombreux travaux dont *Orderic Vital* a été pour lui l'objet depuis 1799, les secours qu'il a trouvés pour sa tra-

---

(1) Les 2 premières livraisons de cet ouvrage important viennent de paraître. Il sera composé d'un atlas in-fol. de 106 pl., et d'un texte in-8, devant paraître en 26 livraisons, dans l'espace de deux ans.

duction dans l'obligeance de M. Le Prévost, et il exprime le plaisir qu'il aurait de participer à la nouvelle édition proposée par M. Le Prévost. Cette offre, que celui-ci avait fait prévoir, est acceptée avec reconnaissance et renvoyée à l'examen du conseil.

*Objets d'administration.*

M. Guérard annonce que son intention est d'entretenir le conseil, dans une de ses prochaines réunions, du projet d'un nouveau *glossaire de la langue romane* du nord ou *langue d'oïl*, pour remplacer celui de Roquefort, incomplet et insuffisant. Il regarde le projet de cet ouvrage, auquel travaillent plusieurs personnes particulièrement livrées à l'étude de la littérature du moyen-âge, et qu'il fera connaître au conseil, comme pouvant être fort utile et digne des encouragemens de la Société.

— On fixe l'ordre des lectures de la prochaine séance générale.

Après les rapports des censeurs et du secrétaire seront lues des notices de MM. Geraud et Jubinal, déjà communiquées à la Société dans les précédentes séances littéraires. M. Bottée est aussi invité à y lire une notice sur un manuscrit contenant les statuts de l'association du Puy d'Évreux, manuscrit dont il a eu récemment connaissance.

SÉANCE ANNUELLE GÉNÉRALE DU 8 MAI 1837.

En l'absence de M. de Barante, président, M. Fauriel, l'un des vice-présidens, ouvre la séance.

Il dépose au nom du conseil les deux nouveaux volumes publiés en 1837, sous les auspices de la Société, t. II de *Grégoire de Tours*, édité par M. Taranne, et *Mémoires de Pierre de Fémin*, par mademoiselle Dupont.

Il proclame membres de la Société :

MM. Pol Nicart, à Paris, présenté par MM. Magnin et Desnoyers;

Louis de Maslatrie, élève de l'école des Chartes, à Paris, présenté par MM. Guérard et Desnoyers;

Le baron Chaudruc de Crazannes, correspondant de l'Institut, à Montauban, présenté par MM. Desnoyers et Allou.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Hippolyte Royer-Collard, chef de la division des sciences et lettres au ministère de l'instruction publique, annonçant que M. Guizot, avant sa retraite de ce ministère, a alloué à la Société une somme de mille francs pour l'encourager dans ses travaux pendant l'année 1837. Des remerciemens seront adressés à M. Guizot au nom de la Société.

*Ouvrages offerts à la Société.*

De la part de M. le ministre de l'instruction publique, quatre nouveaux volumes de la *Collection des Documents originaux relatifs à l'Histoire de France*. Ces volumes sont :

1<sup>o</sup> *Histoire de la Croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain; traduite et publiée par M. C. Fauriel, membre de l'Institut de France, professeur à la Faculté des lettres de Paris.* 1 vol. in-4. Paris, imprimerie royale.

2<sup>o</sup> *Chronique des ducs de Normandie, par Benoît, trouvère anglo-normand du XII<sup>e</sup> siècle; publiée pour la première fois d'après un manuscrit du musée britannique, par M. Francisque Michel.* 1 vol. in-4.

3<sup>o</sup> *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, extraits de la correspondance de la cour et des généraux, par le lieutenant-général de Vault, directeur-général du dépôt de la guerre, mort en 1790; revus, publiés et précédés d'une introduction par M. le lieutenant-général Pelet, député de la Haute-Garonne, directeur-général du dépôt de la guerre.* 1 vol. in-4.

4<sup>o</sup> *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les monumens historiques des arrondissemens de Nancy et de Toul (département de la Meurthe), accompagné de cartes, plans et dessins (au nombre de 33), par M. E. Grille de Beuzelin.* Paris, imprimerie de Crapelet. 1 vol. in-4. de 159 pages et atlas in-fol. de 23 planches en 3 livraisons. Ce volume appartient à une troisième série de Documens, série archéologie, et porte le faux titre de Statistique monumentale (*specimen.*)

De la part des auteurs :

5<sup>o</sup> *Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie française, précédée de l'histoire des enseignes militaires chez les anciens, par M. Rey.* 2 vol. in-8, avec atlas de 24 planches, représentant toutes les variétés connues du symbole de la fleur de lys à toutes les époques et chez tous les peuples, en même temps que le texte contient l'histoire la plus complète et la plus approfondie. Paris, chez Techener, place du Louvre, et chez Delloye, place de la Bourse. 1837 (1).

6<sup>o</sup> *Histoire de la Captivité de François I<sup>er</sup>,* par M. Rey, in-8. 1837; chez les mêmes libraires.

7<sup>o</sup> *Recherches sur les voyages et les découvertes des navigateurs normands en Afrique, dans les Indes orientales et en Amérique, par M. Estancelin, député du département de la Somme.* 1 vol. in-8. 1832. Paris, imprimerie de Pinard.

8<sup>o</sup> *Examen critique et anlytique de Chartes des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, par M. Prosper Tarbé, extrait de la Revue rétrospective, n<sup>o</sup> de janvier 1837.*

9<sup>o</sup> *De l'unité et de l'universalité de la langue française, par M. Thomassy. Extrait de la Revue française et étrangère.*

---

(1) Cet ouvrage a obtenu une des mentions honorables décernées par l'Académie des Inscriptions, en 1837, aux meilleurs ouvrages sur les antiquités nationales.

*Rapports sur l'administration et les travaux de la Société.*

M. Du Sommerard, l'un des censeurs, lit, en son nom et au nom de M. Rippert-Montclair, le rapport sur l'emploi des fonds de la Société, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1836 jusqu'à ce jour. Les conclusions tendant à reconnaître bonnes et valables les délibérations de la commission des fonds et la gestion de M. le trésorier pendant cet intervalle sont mises aux voix et adoptées.

M. Desnoyers, secrétaire, donne lecture de son *Rapport sur les travaux historiques et sur les publications terminées ou projetées* par la Société, depuis la dernière séance générale en mai 1836.

M. Boitée de Toulmont lit un *Mémoire sur les Puits de musique en France aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et sur les statuts originaux de l'un de ces puits, fondé à Evreux.*

M. Achille Jubinal donne lecture de la traduction de plusieurs *complaintes historiques du trouvère Rutebeuf*, qu'il est sur le point de publier dans une édition des œuvres complètes de ce poète.

M. Thomassy commence la lecture de *Considérations sur l'architecture byzantine, et sur les influences germaniques qui ont modifié cette architecture dans le midi de la France.*

L'heure avancée ne permet pas la continuation de ce Mémoire, non plus que la lecture d'un travail de M. Gerard, sur la statistique de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

On procède par la voie du scrutin au renouvellement du quart des membres du conseil. La majorité des suffrages désigne MM. de Barante, J. Desnoyers, Dureau de la Malle, de Fortia-Lascoux, Mignet, Molé, Paulin Paris, Thiers, Royer-Collard.

MM. Du Sommerard et Rippert-Montclair, sont réélus censeurs pour l'année 1837-1838.

## SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES, DU 15 MAI 1837.

M. le président proclame membre de la Société :

M. de Coussy, agent de change, à Paris, présenté par MM. Ravenel et Duchesne.

*Ouvrages offerts à la Société.*

De la part des auteurs :

1<sup>o</sup> *Chronologie des papes, des conciles généraux et des conciles des Gaules et de France*, par M. Louis de Maslatrie. 1 vol. in-8. Paris, Krabbe; 1837.

2<sup>o</sup> *Essai sur la division et l'administration politique du Lyonnais au X<sup>e</sup> siècle*, par le baron F. de Gingins de La Sarraz. Extrait de la *Revue du Lyonnais*. Lyon, 1837. in-8. 23 pag.

3<sup>o</sup> *Revue de la numismatique française*. 2<sup>e</sup> numéro de 1837 (mars



et avril), par MM. Cartier et de La Saussaye. Blois, in-8. p. 81-160.

4° *Annuaire de la Société d'agriculture de Falaise* (rédigé par M. Galeron). Deuxième année. 1837. 1 vol. in-18.

5° *Bulletin littéraire et scientifique*, par M. Joël Cherbuliez. Cinquième année, n° 4, avril 1837.

6° *Recueil de fac-simile de l'écriture de Napoléon Bonaparte, à différentes époques de sa vie. Extrait de l'Biographie des hommes célèbres*, offert par M. Duchesne aîné, l'un des collaborateurs de cet ouvrage. Un cahier in-4 de 4 planches.

*Correspondances et nouvelles concernant l'histoire de France.*

M. Duchesne communique une lettre de M. de Falkenstein, qui lui annonce devoir adresser prochainement au secrétaire de la Société une description analytique des manuscrits français conservés à la bibliothèque publique de la ville de Dresde, dont il est directeur.

— M. Desnoyers communique une notice qui lui a été adressée par M. Em. Jolibois, sur un bréviaire manuscrit conservé à la bibliothèque de Chaumont (Marne), et faussement considéré comme ayant appartenu à Abeilard. Ce manuscrit ne paraît pas être antérieur à la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle; il provient de l'abbaye du Paraclet et paraît avoir été spécialement écrit et composé pour cette abbaye. En effet, les noms d'Héloïse et Abeilard y figurent au calendrier pour la commémoration de leur mort. Les épitaphes de ces deux amans y sont insérées à la fin du manuscrit. Parmi les vignettes qui ornent plusieurs grandes initiales on remarque la dédicace de l'Eglise du Paraclet.

— Le même membre communique l'extrait d'une lettre de M. Lartet, qui attire de nouveau l'attention de la Société sur les dépôts de minutes de plusieurs notaires du département du Gers et d'autres départemens méridionaux qui paraissent renfermer un bon nombre de documens manuscrits anciens, pouvant intéresser l'histoire de France.

— M. Meulet donne lecture d'une pièce du xiii<sup>e</sup> siècle (1249-1271), probablement inédite, relative à l'histoire des persécutions des hérétiques albigeois.

C'est une lettre missive de Régnauld de Chartres et Jean de Saint-Pierre, de l'ordre des frères prêcheurs, inquisiteurs pour la foi, à Alphonse, frère de saint Louis, comte de Poitiers et de Toulouse. — Ils lui exposent qu'à leur arrivée dans le diocèse de Toulouse ils ont trouvé que le Juge séculier faisait brûler les hérétiques relaps condamnés par les inquisiteurs à une prison perpétuelle. Cette coutume, tolérée par leurs prédécesseurs, défendue par un grand nombre comme nécessaire au maintien de la foi, ne leur paraît pas tout-à-fait con-

forme aux règles de l'équité. Ils préviennent le comte qu'ils ont écrit au pape pour lui soumettre leurs scrupules et avoir sa décision.

(On a tout lieu de croire cette pièce inédite; elle n'est pas dans l'histoire du Languedoc, et comme elle ne fait pas partie du Trésor des chartes, elle a probablement échappé aux recherches des Bénédictins. — Elle sera imprimée dans le nouveau volume que prépare M. Fauriel sur les Albigeois.)

*Lectures historiques.*

Le secrétaire lit un rapport fort détaillé de M. Em. Jolibois sur les archives de la Haute-Marne.

Ce Mémoire, destiné à M. le ministre de l'instruction publique, sera imprimé dans la collection du gouvernement. La communication à la Société en a été autorisée.

— Il est ensuite fait lecture d'une notice de M. Prosper Tarbé sur une charte de commune de l'année 1203, concernant la fondation de la commune de la Neuville-au-Pont, en Champagne, par la comtesse Blanche, femme de Thibaut III.

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUIN 1837.**

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

*Ouvrages offerts à la Société.*

De la part des auteurs;

1° *Mémoire sur les Antiquités du département du Lot-et-Garonne*, par M. Jollois, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, 1<sup>er</sup> vol. grand in-4° avec atlas. Paris, 1837.

2° *Lettre à M. Renaud, membre de l'Institut, sur les opinions émises par quelques écrivains touchant le séjour des Sarrasins en Dauphiné, suivie d'un précis historique des invasions de ces peuples dans la même province* (par M. Jules Ollivier), broch. in-8° de 31 p. Valence, 1837.

3° Seizième livraison (quatrième volume) de la *Revue anglo-Française*, publiée par M. de La Fontenelle. Poitiers, 1837.

4° Un fascicule in-4°; publié en 1836, par une société archéologique établie à Zurich pour des recherches sur l'histoire du pays. Ce cahier contient les résultats des fouilles d'un tumulus qui paraît être de l'époque romaine. L'examen de cette dissertation écrite en allemand est renvoyé à M. Bottée, qui voudra bien en donner l'analyse.

*Correspondance.*

M. Salvandy, ministre de l'instruction publique, répond à la demande qui lui avait été faite au nom de la Société, de vouloir bien souscrire, sur les fonds d'encouragement de son ministère, aux quatre

derniers volumes publiés par elle, qu'il regrette de ne pouvoir dès aujourd'hui satisfaire à cette demande, vu la situation des fonds, mais qu'il ne manquera pas de se la faire représenter vers la fin de l'année, et de l'examiner avec tout l'intérêt qu'elle mérite.

M. Louis Cibrario, secrétaire de la commission royale d'histoire de Turin, adresse à la Société, au nom de cette commission, des remerciemens pour l'envoi du Bulletin et des autres ouvrages publiés par elle avant 1837; il annonce que la Société recevra prochainement le premier volume des documens de l'Histoire du Piémont, publiés par les soins du même comité, sous le titre de *Monumenta historiæ patriæ*. (in-fol. Turin, 1837.) Le deuxième volume contiendra les statuts des villes sous le titre de *Leges municipales*.

M. Boehmer (de Francfort-sur-le-Mein), dans une lettre particulière adressée au secrétaire, donne quelques renseignements sur ses *Regesta historica* ou Tables chronologiques et analytiques des diplômes imprimés, relatifs à l'histoire d'Allemagne, dont il a déjà publié plusieurs séries, parallèlement et en appendice à la grande collection des *Monumenta germanica*. M. Boehmer, trouvant que le nombre des diplômes imprimés est trop considérable pour pouvoir en présenter utilement l'indication en une série unique et continue, suivant le plan de Georgisch et de Brequigny, a proposé et en partie exécuté distinctement plusieurs séries de tables des diplômes des rois et empereurs ou du gouvernement central de l'Allemagne (1), puis d'autres tables ou *Regesta* pour chaque province en particulier; d'autres historiens de l'Allemagne se sont réunis à lui pour publier de semblables tables rentrant dans le même cadre, telles que les *Regesta brandenburgensia*, par M. de Raumer. M. Boehmer prépare l'impression des Regestes de Louis de Bavière, 1314-1346, et de son temps; puis il publiera la seconde édition des Regestes impériaux de 911 à 1313, avec de nombreuses additions; il se propose aussi de mettre au jour des *Regesta* analytiques de même nature pour la ville de Francfort (sur le Mein), quoiqu'il ait déjà publié un chartulaire de cette ville qui contient *in extenso* mille diplômes des plus intéressans pour son histoire.

M. Boehmer annonce que l'impression du quatrième volume des *Monumenta germanicæ historiæ*, qui doit contenir une collection des lois impériales, est fort avancée. Le cinquième volume doit être publié dans la première moitié de l'année 1838; il contiendra les *Scriptores* du x<sup>e</sup> siècle et sera du plus haut intérêt pour l'Histoire de

(1) M. Boehmer a composé les tables des diplômes impériaux antérieurs à 1400, publiées déjà en partie; M. Chmel celles depuis 1400 jusqu'en 1519.

France, parce qu'on y trouvera une chronique inédite de *Richerus de Reims*, écrivain du premier ordre, qui décrit la chute des Carlovingiens en France dans le plus grand détail et en témoin oculaire. Ce document précieux a été retrouvé par M. Periz, qui le publiera d'après la minute originale de l'auteur.

*Objets d'administration.*

M. Duchesne, en qualité de président du comité des fonds, rend compte des dépenses faites par le libraire de la Société, pour annonces des deux derniers volumes dans les journaux.

Le même membre demande que le conseil autorise la distribution gratuite à des sociétés savantes, ou dans un but également utile à la Société, d'un certain nombre d'exemplaires de l'Annuaire historique pour 1837.

Le conseil décide que cent exemplaires seront mis, pour cet objet, à la disposition du bureau et du secrétaire, et sur lesquels chaque membre qui en fera la demande aura droit à un second exemplaire.

Le secrétaire appelle de nouveau l'attention du conseil sur la publication d'*Orderic Vital*, et sur l'offre que M. Louis Dubois a faite de joindre une traduction au texte dont M. Aug. Le Prévost a bien voulu se charger d'être éditeur. M. Guérard annonce que M. Le Prévost, après avoir hésité sur l'opportunité d'accompagner le nouveau texte d'une traduction, est maintenant convaincu que le texte seul, accompagné de bonnes et nombreuses notes géographiques et biographiques, pourrait suffire aux personnes que leurs études porteront à consulter cet historien. Les frais seraient ainsi diminués de moitié et l'impression activée.

Le conseil, persistant dans la détermination déjà prise à cet égard, relativement à la publication du texte, décide qu'il sera imprimé seul, le plus promptement possible, et que M. Le Prévost sera de nouveau autorisé et invité à vouloir bien se charger d'en diriger l'impression et d'en être éditeur responsable. Il sera aussi prié de s'entendre avec M. Dubois pour utiliser les notes ou renseignemens que celui-ci veut bien offrir en même temps que sa traduction.

M. Crapelet rend compte de l'état d'impression des ouvrages commencés. Le *Villehardouin* et le *Froissart* n'ont point avancé à défaut de copie; un livre du troisième volume de *Grégoire de Tours* est depuis assez long-temps à l'imprimerie; mais M. Crapelet a cru plus convenable d'attendre que la copie du volume lui fût intégralement remise. Cet ouvrage étant, ainsi que le fait remarquer M. Guérard, de ceux dont les éditeurs ont montré le plus d'activité et d'exactitude, le conseil ne voit pas d'inconvénient à ce que l'impression en soit ainsi partiellement continuée.

*Renouvellement du bureau de la Société pour l'année 1837-1838.*

On procède successivement, par la voie du scrutin, à la nomination des fonctionnaires; sont élus à la majorité des suffrages :

*Président*, M. de Barante;

*Vice-présidents*, MM. Fauriel et Jollois;

*Secrétaire*, M. J. Desnoyers continue encore de droit ses fonctions pendant une année;

*Secrétaire-adjoint*, M. Teulet;

*Archiviste*, M. Duchesne aîné;

*Trésorier*, M. Duchesne aîné;

*Comité des fonds*, MM. Allou, président, Lascoux et Bottée de Toulmont.

*Comité de l'annuaire* (a été nommé dans une des précédentes séances).

*Comité d'impression* (continue ses fonctions).

SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES DU 19 JUIN 1837.

Le procès-verbal de la précédente séance littéraire est lu et adopté.

*Ouvrages offerts à la Société.*

De la part des auteurs :

1° — *Puy de musique érigé à Evreux en l'honneur de madame sainte Cécile*, publié d'après un manuscrit du xvi<sup>e</sup> siècle, par MM. Bonfin et Chassant, 1 vol. in-8, 1837. A Evreux, impr. de Ançelle fils; à Paris, chez Dumoulin.

2° — *Notice sur un manuscrit du roman (en vers) de Jourdain de Blaye* (conservé à la Bibl. publique de Tournay), par M. le B<sup>on</sup> de Reiffenberg, in-8, 10 p. Extr. du t. IV, n<sup>o</sup> 5, du Bulletin de l'Académie de Bruxelles.

3° — Huitième numéro des *Procès-verbaux de la commission historique de Belgique*, broch. in-8. Bruxelles, 1837.

4° — *Revue de la numismatique française*, n. 3 (mai et juin 1837).

*Correspondance et communications historiques.*

M. Dusevel annonce la découverte qu'il vient de faire, dans un château voisin d'Amiens, d'un très-grand nombre de mémoires et de journaux historiques relatifs la plupart aux guerres de la France sous Louis XIV et sous Louis XV. Le propriétaire actuel de ces documents, M. le comte de B..., qui a bien voulu les communiquer à M. Dusevel, les a reçus par héritage de son grand-oncle, M. le lieutenant-général de Vault; les plus importants et les plus nombreux

paraissent être relatifs aux campagnes militaires entreprises en Flandre, en Allemagne et en Italie, à l'occasion de la succession d'Espagne : ceux-ci rentrant tout-à-fait dans le cadre des mémoires militaires sur cette guerre, rédigés par le lieutenant-général de Vault et publiés par M. le lieutenant-général Pelet, directeur actuel du dépôt de la guerre, dans la *Collection des documens inédits sur l'histoire de France*, imprimée sous la surveillance du ministre de l'instruction publique, M. Dusevel réserve ces pièces pour cette collection, si toutefois elles ne se trouvent pas déjà dans les archives du ministère de la guerre. Il signale différens mémoires à la Société de l'Histoire de France, en exprimant le désir qu'on veuille bien vérifier s'ils sont inédits, et dans ce cas lui faire savoir si la Société ne serait pas disposée à les publier. Ces divers mémoires pourraient fournir 25 à 30 feuilles d'impression. Ce renseignement est renvoyé à l'examen du comité de publication.

M. Ozeray (de Bouillon) adresse, en manuscrit, les mémoires suivans, dont il désirerait l'insertion, soit dans l'Annuaire, soit dans le Bulletin mensuel :

- 1° *Généalogie de la maison royale de France;*
  - 2° *Vues philosophiques sur l'esprit qui a présidé à la construction de l'église cathédrale de Chartres;*
  - 3° *Les géans et le Saint-Christophe des cathédrales de Paris et d'Auzerre.*
- Ces mémoires seront lus dans une des prochaines séances.

M. Prosper Tarbé adresse, suivant le désir que lui en avait exprimé le secrétaire, une copie de la charte de fondation de la commune de Neufville en Champagne, en 1203, dont il possède l'original, et sur laquelle il avait envoyé précédemment des commentaires lus dans la dernière séance. Cette charte, fort remarquable par les nombreux vestiges de la législation de la première et de la seconde dynastie, est renvoyée au comité de l'Annuaire, afin qu'il examine s'il ne conviendrait pas de l'insérer dans le volume de 1838, préférablement au Bulletin mensuel.

Le secrétaire communique, de la part de M. Nicard, un dialogue satirique en vers, du xv<sup>e</sup> siècle, relatif au concile de Bâle.

Cette pièce est remise à M. Teulet, qui voudra bien examiner si elle est susceptible d'être insérée dans l'un des deux recueils de la Société.

# SOCIÉTÉ

DE

## L'HISTOIRE DE FRANCE.

SÉANCE DU 3 JUILLET.

*Assemblée du Conseil.*

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, M. le président proclame membres de la Société :

MM. Louis de CLERQ, avocat, attaché au ministère des affaires étrangères, présenté par M. de Lambert; Alfred CANEL, avocat à Pont-Audemer, présenté par MM. Bounin et Desnoyers; BENAT SAINT-MARSY, avocat à Paris, rue de l'Echiquier, 27, présenté par M. Guadet; Charles AUBRY, peintre-dessinateur, à Paris, rue Saint-Dominique, 205, présenté par M. Crapelet.

*Ouvrages offerts à la Société.*

De la part de M. Auguste LEPRÉVOST, les deux ouvrages suivans qu'il a récemment publiés :

Liste par ordre alphabétique de communes, dans chaque arrondissement, des hameaux, écarts, châteaux, fermes, chapelles et autres lieux habités ou bâtis quelconques, portant un nom particulier dans le département de l'Eure. Evreux, imprimerie d'Annelle fils; un vol. in-12 de 53 pages. — Extrait de l'Annuaire du département de l'Eure, année 1835.

Dictionnaire des communes, hameaux, écarts, etc., etc., dans le département de l'Eure. Evreux, imprimerie d'Annelle fils, un vol. in-12 de 154 pages. — Extrait de l'Annuaire du département de l'Eure, année 1837.

De la part de M. DE CAUMONT :

Les deux premières feuilles d'un document historique inédit, conservé à la Bibliothèque-Royale, et intitulé : Visites pastorales d'Odon-Rigault, archevêque de Rouen, dans les diocèses de la Basse-Normandie, en 1250, 1256, 1263, publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque-Royale, par M. de Caumont, correspondant de l'Institut. Caen, chez Hardel; Paris, chez Desoche, rue du Bouloy, 7. Un vol. in-8 de 32 pages.

M. de Caumont avait acquis des héritiers de M. l'abbé de La Rue, entre autres notes ou extraits manuscrits laissés par ce savant ecclésiastique, la copie d'une partie du livre d'Odon-Rigault, celle relative au diocèse de Bayeux. Il a cru devoir étendre cette copie aux diocèses de Sez, de Lisieux, de Coutances, d'Avranches; et c'est ce curieux extrait dont il commence aujourd'hui la publication, en donnant le texte original accompagné de quelques notes. L'ouvrage formera un mince volume in-8. M. Floques, de Rouen, ancien élève de l'école des Chartes, qui a copié le manuscrit tout entier, complètera sans doute ce travail en mettant au jour la portion relative à la Haute-Normandie.

La Société reçoit encore :

Le sixième numéro du *Bulletin littéraire et scientifique* rédigé par M. J. Cherbulliez.

En présentant ses deux notices topographiques relatives au département de l'Eure, M. Auguste LEPÀÉVOST signale à l'attention de la Société les lumières qu'une étude exacte de la topographie peut répandre sur l'histoire et l'état arriéré de cette étude pour la plus grande partie de la France.

Dans le travail tout spécial qu'il a fait du département de l'Eure, M. LEPÀÉVOST a rangé tous les noms des localités, même ceux de l'ordre le plus inférieur, suivant trois points de vue : 1. par arrondissemens et cantons ; 2. selon l'ordre alphabétique des communes : ce sont ces deux premiers tableaux qu'il a déjà publiés. Dans un troisième travail, il donnera les noms anciens de chaque lieu, en latin ou en langue romane, tels qu'il se trouvent, soit dans les chartes ou autres documens manuscrits, soit dans les documens imprimés. Il essaiera de les grouper par époque, par sources différentes, trouvant ainsi des renseignemens curieux pour l'histoire des invasions successives. Ses premières recherches lui ont fourni l'occasion de retrouver dans des chartes l'origine et la véritable étymologie de noms de lieux dont l'orthographe moderne est fort altérée et fort éloignée de sa physionomie primitive. Il a pu noter aussi souvent l'existence passagère de communes supprimées sans qu'aucun acte authentique en ait conservé la trace, en même temps que de grandes variations dans les différens titres des mêmes lieux, successivement ou même alternativement hameaux et communes.

A la suite de cette communication, M. DUCHÈSNE indique l'existence à la Bibliothèque-Royale, section des Estampes, d'un recueil précieux pour la topographie de la France : ce recueil est généralement peu connu. Commencé par M. de GAIGNIÈRES, gouverneur des petits-enfans de Louis XIV, il consistait primitivement en 80 volumes de vues, de plans, de dessins de villes, de châteaux, d'abbayes, d'églises, etc., distribués par provinces. Il se compose aujourd'hui de 220 volumes rangés par départemens.

### Correspondance.

M. SIMON, secrétaire-général du congrès scientifique qui doit se réunir à Metz, du 8 au 15 septembre prochain, adresse le programme des questions sur lesquelles le comité préparatoire appelle particulièrement l'attention des personnes qui prendront part aux travaux de cette réunion. Voici les questions nombreuses et diverses indiquées pour la section d'*histoire et d'archéologie* :

1° Quel fut l'état de l'art métallurgique dans les Gaules avant l'invasion des Romains, durant la puissance de ceux-ci sous la première race de nos rois ?

2° Quelle était la véritable destination des instrumens de bronze désignés vulgairement sous le nom de *haches* ou *coins*, que l'on attribue aux Celtes, et que l'on trouve en grand nombre dans toutes les parties de la France et dans quelques pays étrangers ?

3° Quelles roches les anciens ont-ils employées dans les provinces de l'Est et du Nord pour construire et décorer leurs monumens ?

4° Lorsqu'après la conquête des Gaules le paganisme y pénétra, cette religion se fondit-elle avec l'ancienne, et resta-t-elle sous l'influence des druides, ou au contraire son organisation fut-elle bien distincte et en opposition avec la religion druidique ?

5° Quel but les anciens se proposaient-ils en plaçant des vases dans les tombeaux ? A quel motif peut-on attribuer l'identité de formes que l'on remarque parmi ces vases, même parmi ceux trouvés à de très grandes distances les uns des autres ?

6° Les Gaulois ont-ils élevé des *tumuli* dans le Nord et l'Est de la France avant l'invasion des Romains ?

7° A quelles marques peut-on distinguer un tombeau frank d'un tombeau gaulois quand ils sont dépourvus d'inscriptions et de bas-reliefs ?



8° Quel a été le système général d'invasion suivi en Lorraine par les peuples du Nord ? Ont-ils laissé des traces de leur passage, et quelles sont ces traces ?

9° Ne pourrait-on pas, au moyen d'objets d'art, trouvés dans certaines contrées, parvenir à retracer, au moins approximativement, les limites territoriales d'anciens peuples ?

10° L'architecture civile et l'architecture militaire du nord et de l'est de la France n'ont pas encore été classées ; quels sont les caractères propres à en donner une bonne classification ?

11° Quelle a été l'influence des idées religieuses des peuples sur la construction de leurs monuments, et particulièrement dans ce qui concerne les monuments du nord-est de la France ?

12° Faire l'histoire de la peinture sur verre dans notre province. On sait que la plupart des artistes-peintres venaient d'Alsace et de Champagne, et que des verreries considérables existaient au moyen-âge dans les Vosges. Serait-il possible, d'après la qualité du verre et le genre de peinture adopté, d'indiquer les principaux travaux exécutés hors du pays par des artistes champenois, alsaciens et lorrains ?

13° A quelle date peut-on faire remonter en France l'origine de la noblesse héréditaire et celle de la noblesse comme caste ; distinction nécessaire pour bien apprécier les faits de chaque époque ?

14° L'institution communale est-elle le véritable point de départ de la formation d'une classe moyenne ? Cette institution, qui a précédé pour les grandes villes l'octroi de chartes, de privilèges, n'est-elle pas, au contraire, la sanction donnée à l'existence antérieure de cette même classe ?

15° Le système historique de la lutte des races prouvé par l'histoire d'Angleterre jusqu'à une époque rapprochée de la nôtre, peut-il être appliqué à la France après le 12<sup>e</sup> siècle ? y a-t-il eu depuis lors en France autre chose que la lutte des opprimés contre les oppresseurs ?

16° Quelle est la valeur des caractères paléographiques pour la classification des monnaies du moyen-âge ? Les changements progressifs dans la forme des lettres ont-ils été uniformes dans toute la France ? Quelles sont les dates que l'on peut affecter pour les monnaies aux périodes archéologiques connues sous les noms de romane, de transition, de gothique ou ogivale, enfin de la renaissance ?

17° Les noms de ville portés sur les monnaies des rois de France, depuis saint Louis, indiquent-ils toujours qu'elles ont été fabriquées dans ces villes mêmes ? N'est-ce pas quelquefois un titre de propriété que le souverain voulait indiquer ?

18° Dans quel sens doit-on prendre les noms des villes joints au mot *moneta* que l'on trouve dans les actes des 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles : par exemple *moneta Lillensis, Iprensis, Audomarensis, Gandensis*, etc. ? Ces noms indiquent-ils toujours une monnaie frappée au nom du prince, du seigneur, ou bien une monnaie frappée au nom de ces mêmes villes ? Le système monétaire était-il uniforme pour les pièces fabriquées dans les diverses villes soumises à la puissance du même seigneur ?

19° Présenter des travaux sur ce que l'on aurait découvert d'intéressant.

On peut ajouter la question suivante de la section de *Philologie*.

1° La complication des formes grammaticales d'une langue fait-elle supposer que le peuple qui la parle a traversé une longue carrière de civilisation, ou qu'il est resté long-temps dans un état de barbarie, ou enfin qu'il est d'une origine récente ?

2° Tracer les délimitations des mères-langues et de leurs dérivés de toute l'Europe, et expliquer les causes, de quelque nature qu'elles soient, qui ont tracé ces délimitations.

3° Déterminer les principales révolutions des peuples qui ont exercé leur influence sur les idiomes des nations européennes.

4° Quelle langue parlaient les Gaulois, et de quelle source leur langage dérivait-il ?

5° Indiquer, par des recherches méthodiques, ce qui reste dans le Nord et l'Est de la France de la langue gauloise et de la langue latine, et faire con-

naitre, autant qu'il est possible, les modifications que les divers langages parlés dans ces pays ont subies en raison des invasions des différens peuples.

6° De quelle langue le patois de la Lorraine, et en particulier celui du pays Messin, dérive-t-il? Y remarque-t-on des différences ou des modifications assez sensibles pour qu'on puisse reconnaître qu'il a été modifié, dans certaines contrées ou certaines localités, par des circonstances ou des influences particulières appartenant à des temps plus ou moins reculés, ou enfin à des positions géographiques différentes?

7° La langue allemande est-elle une limite certaine entre le peuple allemand et le peuple français? Cette langue a-t-elle été étendue ou restreinte dans ses limites depuis son introduction dans le pays?

*Objets d'administration. — Communications verbales.*

M. Auguste LEPRÉVOST donne quelques renseignemens sur l'édition d'Orderic Vital qu'il a bien voulu se charger de préparer pour la Société. D'après la dernière décision du Conseil, il promet de s'en occuper de suite. Le premier volume demandera peu de changemens à l'ancien texte. M. Leprévost regarde comme difficile à réaliser une collaboration directe avec M. Louis Dubois, telle que celui-ci a bien voulu l'offrir, surtout après la résolution prise d'imprimer le texte latin seulement. L'éloignement des deux éditeurs rendrait longue et difficile une double vérification d'épreuves que M. Leprévost ne croit pas nécessaire, ayant entre les mains toutes les variantes dont M. Louis Dubois peut avoir eu connaissance. Toutefois il le consultera avec empressement et reconnaissance pour certains points de topographie qu'un séjour prolongé dans le département de l'Orne a mis M. Louis Dubois à portée de vérifier ou de rectifier.

M. Leprévost demande que les notes explicatives du texte soient en français, comme étant plus propre à rendre fidèlement sa pensée dans certains détails souvent fort difficiles à reproduire avec précision en latin. Après différentes objections contre l'une et l'autre méthodes, le Conseil laisse M. Leprévost libre de faire ce qu'il jugera le plus convenable.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1837.

*Lectures historiques.*

Présidence de M. Fauriel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société reçoit le prospectus d'une Société portant le nom de *Société de l'Histoire de la Suisse Romande*.— Cette Société est destinée à offrir un centre aux amis de l'histoire répandus dans le canton de Vaud et dans les cantons qui parlent la langue française; à provoquer des recherches dans les archives publiques et dans les dépôts particuliers; à encourager l'étude locale des monumens et des faits propres à jeter du jour sur l'état ancien du pays; à rassembler les matériaux de l'histoire nationale; à publier enfin, autant que ses moyens le lui permettront, des documens inédits et des écrits propres à étendre la connaissance des anciens âges de la Suisse.

M. FAURIEL lit un mémoire envoyé par M. Ozeray, sur les Géans et le saint Christophe des églises de Paris et d'Auxerre.

M. GUÉRARD lit un fragment d'un mémoire du même auteur, intitulé : *Vues philosophiques sur l'esprit qui a présidé à la construction de la cathédrale de Chartres*.

Ces Mémoires, n'ayant pas un rapport direct avec l'histoire de France, ne peuvent être imprimés par la Société.

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

---

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1837.

(SUITE).

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 AOUT 1837.

M. le président proclame membres de la Société :

MM. GARNIER, premier employé aux archives de la Côte-d'Or (à Dijon), présenté par MM. Guérard et Le Prévost ;  
KUNTZEL, sous-bibliothécaire à Darmstadt, présenté par M. J. Desnoyers.

Sur la demande de M. Guérard, et d'après le désir exprimé par M. Varn-Kœnig, professeur à Fribourg, M. Varn-Kœnig est admis au nombre des associés correspondants étrangers (1).

— M. Gachard, archiviste général de Belgique, est admis au même titre, sur la proposition du secrétaire.

*Ouvrages offerts à la Société.*

1°. De la part de la *Société des Antiquaires de France*, les tomes I et II de la nouvelle série de ses *Mémoires*. 2 vol. in-8°, accompagnés de planches. Paris, 1835 et 1836 (au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12).

(1) Les associés étrangers ne payent point de contribution annuelle, mais ils ne reçoivent pas les ouvrages publiés par la Société. Dans cette même séance, le Conseil a décidé qu'à l'avenir l'Annuaire et les comptes-rendus des séances leur seraient adressés. MM. Pertz et Boehmer, éditeurs de l'importante collection des *Monumenta Germaniæ Historica*, ont été nommés associés étrangers en 1836.

2°. De la part des éditeurs-rédacteurs, les numéros de juillet et d'août 1837 de la *Revue de la Numismatique française*, par MM. Cartier et de La Saussaye.

3°. Le 7<sup>e</sup> numéro (juillet 1837) du *Bulletin littéraire et scientifique*, par M. Joël Cherbuliez.

4°. De la part du comité historique de Belgique, les trois derniers numéros des *Procès-Verbaux de la Commission historique de Belgique*.

5°. De la part de l'auteur : *Notice des Estampes exposées à la Bibliothèque royale*, formant un aperçu historique des produits de la gravure, par M. Duchesne aîné, conservateur-adjoint du département des gravures, à la Bibliothèque royale; 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8°. Paris, 1837. Librairie d'Heideloff.

6°. De la part de l'auteur : *Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris*; par M. Taillandier. Extrait du tome XIII (3<sup>e</sup> de la nouvelle série) des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. 1837. Broch. in-8°.

7°. De la part de l'auteur : *Notice sur 180 volumes manuscrits, concernant l'histoire de la Belgique*, conservés à la Bibliothèque royale de Paris; par M. Gachard. Brochure in-8°.

8°. *Sur les Archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille*, par le même.

9°. Prospectus d'une nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*; par dom Claude de Vic et dom Vaissette; commentée et continuée jusqu'en 1830, par M. Dumège. In-8°. Toulouse, 1837.

#### *Correspondance.*

— M. Guérard communique une lettre de M. Varn-Koenig, dans laquelle celui-ci fait connaître la publication, à Fribourg, sous sa direction, d'un journal trimestriel consacré aux études historiques, et dans lequel seront mentionnés les ouvrages français relatifs à ces études, dont un exemplaire lui serait envoyé par la voie de la librairie Levrault.

— Le secrétaire lit une lettre qui lui est adressée par M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique; celui-ci témoigne le vif intérêt qu'il prend aux travaux de la Société, et lui offre ses bons offices, à Bruxelles, pour les recherches dans lesquelles la Société pourrait avoir besoin de recourir à lui. Il annonce qu'étant chargé par son gouvernement de la publication des inventaires des Archives du royaume belge, dont le premier volume, formant 120 feuilles in-folio, est à la veille de paraître, il a obtenu du Ministre l'autorisation d'en adresser un exemplaire à la Société de l'Histoire de France. D'après la demande de M. Guérard et du

secrétaire, un exemplaire de la première série du Bulletin de la Société sera envoyé à MM. Varn-Kœnig et Gâchard; au nom de la Société. D'après la proposition qui en est faite par le secrétaire, le même envoi sera fait à MM. les éditeurs des *Monumenta Germanica Historica*.

— M. Auguste Guilmeth, de Brionne (Eure), offre des remerciements de son admission au nombre des membres de la Société, et adresse la liste suivante des travaux historiques dont il est l'auteur :

- 1°. *Notice historique sur le château de Brionne*. In-4°, fig.
- 2°. *Histoire de la ville de Pont-Audemer*. In-8°, fig.
- 3°. *Notice biographique et littéraire sur Alexandre de Bernay, et sur les vers alexandrins*. In-8° (2° édition).
- 4°. *Notice historique et explicative sur la célèbre inscription énigmatique de Bologne : Aelia Lælia Crispis*. In-8° (2° édition).
- 5°. *Histoire la ville de Brionne, suivie de Notices sur Appeville-Annebault, Beaumont-le-Roger, le Bec-Hellouin, Bernay, Montfort-sur-Rille, etc.* In-8°, fig.
- 6°. *Notice historique sur la ville de Verneuil*. In-8° (2° édition).
- 7°. *Notices historiques sur la ville et les environs d'Évreux, le bourg de Gaillon, le Château-Gaillard et le bourg d'Écouis, près Andelys*. In-8°, fig.
- 8°. *Description géographique, historique, monumentale et statistique des arrondissements du Havre, Yvetot et Neufchâtel, suivie de Notices sur quelques cantons des arrondissements de Dieppe et de Rouen*. 4 volumes in-8°, avec fig. Ce dernier ouvrage se publie en ce moment.

— Le secrétaire annonce que M. Pol Niçard, membre de la Société, partant pour un nouveau voyage d'études bibliographiques en Allemagne, offre ses services à la Société, pour les renseignements que le Conseil jugerait utile de recueillir dans les bibliothèques de ce pays. Ses offres sont agréées avec reconnaissance, d'une manière générale. Douze exemplaires de l'Annuaire de 1857 sont mis à sa disposition, pour être distribués aux bibliothèques d'Allemagne.

#### *Objets d'administration.*

— M. Guérard, au nom du comité de l'Annuaire pour 1858, fait connaître la composition de ce volume, qui est en partie imprimé, et qui contient les articles suivants :

Calendrier, Règlement et Liste des membres de la Société, 54 pages;

Liste des Evêchés et des Abbayes de France, par M. L. de Maslatrie; lettres A. F. 100 pages;

Mémoire de M. Aug. Le Prévost sur les anciennes divisions géographiques de la Normandie. 44 pages ;

Mémoire de M. P. Mérimée sur les variations de l'architecture pendant le moyen âge. 48 pages ;

Spécimen de la langue française au XIII<sup>e</sup> siècle (charte de 1248, concernant un procès entre Louis IX et le chapitre de Paris). 10 pages.

Ces différents travaux remplissent 209 pages. Le Conseil n'ayant autorisé l'impression que de 216 pages pour cet Annuaire, et la liste des abbayes de France exigeant encore 60 à 80 pages pour être terminée, le comité de l'Annuaire demande que le Conseil veuille bien prendre une décision à ce sujet. Le Conseil autorise l'augmentation nécessaire, et l'impression de la liste des Abbayes sera immédiatement continuée.

— M. Allou fait remarquer, à l'occasion de l'Annuaire, qu'il avait préparé plusieurs listes des parlements, universités, chambres des comptes pour l'Annuaire de 1837, et qu'ayant repris ce travail pour le compléter, il le tient à la disposition du comité de l'Annuaire. Ces articles seront mis en réserve pour l'un des volumes suivants.

— M. Crapelet annonce que l'impression du troisième volume de *Grégoire de Tours* pourra être terminée le mois prochain, et que le quatrième le suivra probablement de fort peu de mois. Le même membre fait savoir qu'il a reçu de M. P. Pâris 25 pages des notes de *Villehardouin*.

— M. Guérard rappelle le projet, adopté précédemment, de l'impression d'un nouveau *Glossaire de l'ancienne langue romane-française* ; il demande que le Conseil décide définitivement l'indemnité qui sera allouée aux éditeurs. Le comité de publication jugerait convenable de fixer une somme de 500 francs pour chacun des trois volumes dont sera composé l'ouvrage, et d'admettre en outre les auteurs en participation, pour moitié, dans les bénéfices, s'il y en a, après que la Société serait rentrée dans ses déboursés. Les auteurs ne voudraient d'indemnité qu'après avoir fourni le manuscrit complet, ce qui n'aurait pas lieu avant deux ans. Plusieurs objections étant faites à ce mode de participation des auteurs aux bénéfices éventuels, le Conseil décide qu'en outre de la première indemnité de 500 francs accordée pour chaque volume, après la terminaison de l'ouvrage, une seconde indemnité de la même somme sera allouée aux auteurs quand la Société sera rentrée dans tous ses frais d'impression et d'édition. Un traité sera rédigé dans ce sens, et la propriété exclusive de l'ouvrage acquise à la Société.

— M. le trésorier annonce que M. Renouard a reçu 721 francs pour vente des ouvrages de la Société, pendant ce dernier semestre.

— Le secrétaire instruit le Conseil que M. Benat de Saint-Marsy, rédacteur en chef de la *Revue universelle*, a offert d'insérer gratuitement dans ce recueil les procès-verbaux de la Société, que MM. les éditeurs de la *Revue rétrospective* ne peuvent plus se charger d'imprimer. Des remerciements sont adressés à M. Benat de Saint-Marsy.

— La première séance du Conseil est fixée pour le 6 novembre.

### SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1837.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 7 août (1), M. le président proclame membres de la Société :

MM. le duc de CHOISEUL, pair de France, gouverneur du Louvre, présenté par M. Duchesne ;

LÉON DE LABORDE, présenté par M. Crapelet ;

Firmin DIDOT, présenté par M. Guérard ;

LAVILLETTE-FONTEIX, docteur-médecin, à Paris ;

Le comte E. de LAQUEILLE, présentés par M. Ravenel ;

CAUVIN, membre de plusieurs sociétés savantes, au Mans, présenté par MM. Galeron et J. Desnoyers.

#### *Ouvrages offerts à la Société.*

De la part de la commission historique de Turin :

1°. Le premier volume des *Monumenta patriæ* (documents historiques relatifs au Piémont, publiés par cette commission). In-fol. Turin, 1837.

De la part des auteurs :

2°. *Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc, expliqués dans leur histoire et leur architecture*, par M. J. Renouvier ; dessinés d'après nature et lithographiés par M. J.-B. Laurens. — *Histoire, Antiquités et Architectonique de l'abbaye Saint-Guilhem-du-Désert*. 1 vol. in-4, 38 pages et 15 planches. Montpellier, 1837. Paris, Techener. C'est la troisième livraison de l'ouvrage ; les deux premières, publiées en 1835 et 1836, concernent l'abbaye de Valmagne et l'église de Maguelone.

3°. Suite des *Études sur les Armes et Armures du moyen âge* (article BOUCLIERS-ÉCUS), par M. Allou. Extr. du tome III (nouvelle série) des Mémoires de la Société des Antiquaires de France. 1837.

4°. *Description de quarante-six manuscrits* (nos 168, etc.) de la

(1) Le Conseil ne s'est point réuni pendant les mois de septembre et d'octobre.

*bibliothèque de Saint-Omer*, par M. Piers; 2° Extr. du catalogue inédit de cette bibliothèque. Brochure in-8° de 16 pages. 1837.

5°. *Notice sur les Guilhems, seigneurs de Montpellier, 990-1214*; par M. Pegat, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier. Brochure in-4° de 24 pages. 1837.

6°. *Essai sur l'Établissement des Burgonden dans la Gaule*, et sur le partage des terres entre eux et les régnicoles; par le baron Gingins de la Sarraz. 1 vol. in-4° de 105 pages, avec planches. Turin, 1857.

7°. *Antiquités et Chroniques percheroises*, ou Recherches sur l'Histoire civile, religieuse, monumentale, politique et littéraire de l'ancienne province du *Perche* et pays limitrophes, par M. l'abbé Joseph Fret. Brochure in-8° de 12 pages. L'ouvrage, qui sera publié à Mortagne (Orne), formera 3 vol. in-8°.

8°. *Bulletin littéraire*, de M. Joël Cherbuliez, nos 9 et 10. 1837.

— Le secrétaire annonce que plusieurs nouveaux volumes de la collection des *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, publiés par le Ministère de l'instruction publique, ont été récemment livrés au public, et sont à la disposition de la Société.

#### *Correspondance.*

— M. Garnier, premier employé aux Archives départementales de la Côte-d'Or, adresse des remerciements de son admission récente au nombre des membres de la Société.

— M. Dupuy, secrétaire de la Société archéologique du Midi de la France (à Toulouse), exprime au nom de cette Société le désir de recevoir la continuation du Bulletin de la Société de l'Histoire de France, postérieurement au numéro de juin 1835.

#### *Communications verbales. — Objets d'administration.*

— M. P. Paris annonce que trois feuilles des notes et du Glossaire de *Villehardouin* sont imprimées. Le volume aura 27 à 28 feuilles; 18 sont tirées.

— M. Duchesne, trésorier, fait connaître l'état de situation de la caisse de la Société :

Recettes depuis le 2 juillet.....	2,203 f. 20 c.
Dépenses soldées.....	1,775 63
Reste en caisse.....	427 f. 57 c.

Il annonce avoir recouvré un certain nombre de contributions arriérées; 169 membres ont acquitté la contribution de 1837.

→ Un membre propose de faire réimprimer et distribuer aux



Sociétaires les procès-verbaux des séances de l'année 1836, insérés dans la *Revue rétrospective*. Plusieurs autres membres demandent aussi l'impression des deux rapports financier et littéraire lus à la dernière séance générale, par M. Dusommerard et par M. J. Desnoyers. Ces deux propositions sont admises par le Conseil, comme devant être mises à exécution aussitôt que le comité des fonds aura reconnu le moment opportun.

— Un membre de la commission des fonds propose que dorénavant la comptabilité annuelle du trésorier soit arrêtée au 31 décembre, et qu'il soit ajouté un supplément d'exercice de janvier à mai, pour le rapport à l'assemblée annuelle générale. Cette proposition est admise.

### BIBLIOGRAPHIE (1).

1. — *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, par Ad. Pictet. In-8° de 12 feuilles. Paris, B. Duprat.

Mémoire couronné par l'Institut, pour le prix Volney.

2. — *Notice sur l'attribution de quelques médailles des Gaules inédites ou incertaines*, par M. le marquis de Lagoy. In-4° de 6 feuilles et demi, plus une planche. A Aix.

Ce beau travail fait suite au Mémoire du même auteur sur les Médailles des colonies grecques de Glanum, etc. Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions.

3. — *L'Europe au moyen âge*, traduit de l'anglais de Henry Hallam, par A. Borghers et P. Dudouit. 2<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée par A. Borghers. 4 vol. in-8°. Paris.

4. — *Archives curieuses de l'Histoire de France*, par Cimber et Danjou. Tomes XIII, XIV et XV (relatifs au règne d'Henri IV): Paris, Beauvais.

La 1<sup>re</sup> série est terminée par le quinzième volume.

5. — *Histoire de France*, par M. Michelet. Tome III. In-8° de 33 feuilles et demie. Paris.

6. — *Histoire littéraire de la France au moyen âge*, par M. Henrion. 2<sup>e</sup> éd. In-8° de 25 feuilles. Paris, chez Périsse.

7. — *Table alphabétique et analytique des matières contenues dans les quinze premiers tomes formant seize volumes de l'Histoire de Hainaut*, de Jacques de Guyse; par M. le marquis de Fortia d'Urban. Tome I<sup>er</sup> (A-K). In-8° de 32 feuilles. Paris, chez l'auteur.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

8 SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — 1837.

8. — *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France, et Recueil de dessins des vitraux les plus remarquables depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, par Ferdinand de Lasteyrie. Prosp.-spécimen. In-fol. de 1 feuille, plus 2 planches.

L'ouvrage formera 25 à 30 livraisons de 2 feuilles et 4 pl., au prix de 36 fr. chaque livraison.

9. — *Archives curieuses de la ville de Nantes et des départements de l'ouest*; pièces authentiques inédites, ou documents très rares sur l'histoire de la ville et du comté de Nantes et ses environs, recueillis et publiés par Fr. J. Verger. (1<sup>re</sup> livr.) In-4° de 2 feuilles. A Nantes. Prix par année..... 6 fr.

Paraissant une fois par mois.

10. — *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, composée sur les auteurs et les titres originaux, etc., par dom Taillandier. Tomes X, XI, XII, XIII, XVIII, XIX, XX et dernier. Sept volumes in-8°, ensemble 229 feuilles trois quarts, plus 153 pl.

11. — *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, par l'abbé Travers. Imprimée pour la première fois sur le manuscrit original appartenant à la Bibl. publ. de la ville de Nantes. Tome I<sup>er</sup>, in-4°.

L'ouvrage formera 3 vol.

12. — *Histoire de Nantes*, par M. A. Guépin. 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et ornée de plus de 100 dessins sur 80 pl. in-8°, par M. P. Hawke. Livraisons 1-5. 5 cahiers in-8°, ensemble 5 feuilles. Nantes.

13. — *Histoire des évêques du Mans*, par un ancien bénédictin de Saint-Maur, continuée jusqu'à nos jours et accompagnée de notes. in-8° de 26 feuilles. Au Mans.

14. — *Recherches historiques sur la ville d'Orléans depuis Aurélien, l'an 274 jusqu'en 1789*, par Lottin, père. 2 vol. in-8°, ensemble 61 feuilles, plus un frontispice. A Orléans.

Première partie de l'ouvrage qui aura quatre volumes.

15. — *Églises, châteaux et hôtels du Blésois*, ou recueil de notices descriptives et historiques sur les plus beaux monuments d'architecture qui subsistent encore dans l'étendue de l'ancien comté de Blois. A Blois. In-4° de quatre feuilles. (Château de Chambord, par M. de La Saussaye.)

---

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,  
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

DE LA SOCIÉTÉ

## DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

## I.

## PROCÈS-VERBAUX.

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1837,

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. FAURIEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

M. Augustin THIERRY, membre de l'Académie des Inscriptions, présenté par M. Guérard.

M. Louis DUBOIS, sous-préfet à Vitré, présenté par M. Auguste Le Prevost.

M. MATTON, rue Saint-Jacques, n° 228, présenté par M. Crapelet.

M. AUBENAS, avocat, rue des Beaux-Arts, n° 3, présenté par M. le marquis de Fortia.

M. TECHENER, libraire, place du Louvre, présenté par M. P. Pâris.

M. Ad. AUDENET, banquier, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 19, présenté par M. P. Pâris.

M. DE BONNE, avocat, à Bruxelles, présenté par M. P. Pâris; son correspondant à Paris sera M. Techener.

*Ouvrages offerts à la Société.*

10. De la part de la Commission royale d'Histoire de Belgique : *Collection de Chroniques belges inédites*, publiées par ordre du Gouvernement. Tome III. *Corpus Chronicorum Flandriæ*, éditées

par M. de Smet, chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand. Bruxelles, 1837. 1 vol. in-4° de lix et 734 pages. La rédaction de ce volume avait été commencée par M. Varn-Kœnig; il contient les annales et chroniques ci-après indiquées :

*Antiquissima genealogia forestariorum et comitum Flandriæ*; — *Nomina comitum Flandriæ*; — *Brevissima genealogia Flandrensium comitum*; — *Alia brevior genealogia*; — *Chronicon comitum Flandrensium*; — *Chronicon Flandriæ scriptum ab Ad. de Budt*; — *Annales fratris Minoris Gandavensis*; — *Annales Sancti-Bavonis Gandavensis*; — *Chronicon Sancti-Bavonis*; — *Chronicon Trunchinense* (écrite à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle); divers titres originaux relatifs aux faits consignés dans cette dernière chronique.

2°. *Compte-Rendu des séances de la Commission royale d'Histoire de Belgique*. Tome II, 1<sup>er</sup> bulletin, séance du 4 novembre 1837.

3°. De la part des directeurs :

*Revue de la Numismatique française*; rédigée par MM. Cartier et de La Saussaye. N° 5, septembre et octobre 1837. Blois. Brochure in-8°. Le n° 4, précédemment adressé, et ce nouveau numéro contiennent les articles suivants :

N° 4. Troisième Mémoire sur plusieurs enfouissements numismatiques découverts dans la Sologne blésoise; monnaies gauloises à Soings et à Gièvres; par M. de La Saussaye. — Quatrième lettre sur l'Histoire monétaire de France; monnaies de la deuxième race; par M. Cartier. — Attribution du gros d'Alost à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; par M. Alex. Hermand. — Monnaies françaises et flamandes, déterrées, en 1836, dans la commune de Vezin, près Longuion (Moselle); par M. de Saulcy. — Notice sur une monnaie d'argent au type de Charlemagne, trouvée à Bayeux; par M. Ed. Lambert.

N° 5. Monnaies attribuées aux premiers rois mérovingiens, par M. de Pétigny. — Supplément à la quatrième lettre sur l'Histoire monétaire de France; monnaies de la deuxième race; par M. Cartier. — Deniers carlovingiens trouvés à Belvez et près d'Usez (Gard), par M. de Saulcy. — Monnaies inédites de quelques prélats français, par M. Ad. de Longperrier.

4°. De la part de la Société archéologique d'Amiens :

*Mémoires de la Société archéologique du département de la Somme*. Tome I<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> partie, bulletin annuel. 1 vol. in-8°. Amiens, 1837. (Organisation de la Société; Rapport sur ses travaux, sur son musée, sur les prix proposés.)

5°. De la part de l'auteur :

*Résumé d'un Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions, en 1837, sur les Impositions publiques dans la Gaule, depuis l'ori-*

*gine de la Monarchie jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire* ; par M. Guadet. Extr. de la *Revue universelle*, numéro de septembre 1837. Brochure in-8° de 45 pages.

*Correspondance.*

— M. Guérard communique une lettre de M. Aug. Le Prevost, datée du 30 novembre, dans laquelle sont exposés les motifs qui ont retardé le commencement de l'impression d'*Orderic Vital* ; M. Le Prevost envoie le manuscrit du premier livre et les notes qui doivent l'accompagner. M. Guérard est nommé commissaire responsable.

Le même membre annonce, de la part de MM. Guadet et Tarranne, que la copie du texte et de la traduction du quatrième volume de *Grégoire de Tours* sera livrée à l'impression avant la fin de ce mois.

— M. Duchesne, aîné, trésorier, fait connaître l'état des recouvrements ; 182 membres ont acquitté la cotisation de 1837.

— M. P. Pâris propose de joindre une carte géographique à l'ouvrage de Villehardouin, dont il est éditeur. Le littoral de l'Épire, de l'Albanie et des autres parties de la Turquie d'Europe qui furent le théâtre des événements racontés par Villehardouin et Henri de Valenciennes, est aujourd'hui beaucoup mieux connu, grâce aux récentes explorations ; il serait donc utile de pouvoir mettre en rapport, sur une carte, où les positions topographiques seraient indiquées d'après les observations les plus exactes, les noms de lieux indiqués en langue vulgaire avec les noms grecs anciens et les noms turcs modernes. M. P. Pâris propose de confier le dessin et la gravure de cette carte, sous sa direction, à M. Louis Gombaud, attaché au dépôt de la guerre.

Le Conseil prie M. P. Pâris d'inviter M. Gombaud à présenter, pour la prochaine séance, un aperçu des frais auxquels cette carte pourra donner lieu.

-- La séance est levée à cinq heures.

---

SÉANCE DE LECTURES HISTORIQUES,

TENUE LE 18 DÉCEMBRE 1837.

PRÉSIDENTIE DE M. JOLLOIS, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

— M. de Mas-Latrie communique divers renseignements relatifs à une querelle qui survint, vers le commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, entre l'archevêque de Reims et le chapitre de Notre-Dame.

Le chapitre de la cathédrale ayant adressé à Jean XXII une plainte en vingt-quatre articles contre les entreprises de l'archevêque Guillaume de Trie, qui les disait attentatoires à ses droits, le pape mit les parties d'accord, en 1331, par une bulle adressée à l'archevêque, et dont M. de Mas-Latrie cite les articles suivants :

« Item et quo Ricardus apparitor et domesticus vester, jam excommunicatus ipso facto, manus sacrilegas in Willermum de Gurtenayo canonicum nostrum in habitu ecclesiæ existentem in ecclesia Remensi iniecit temerè violentas, arripiens Ricardus Guillermmum per guttur ac cappe sue capucium ab una manu, posita manu altera ad cultellum et Guillermmum percuteret de cultello. Tunc que post et pluries in eadem ecclesia suam insaniam tegere volens et nos et ecclesiam nostram diffamare et scandalizare, clamabat in ecclesia turpiter alta voce et horribili *hay hay hay hay*, quamvis a nemine tangeretur, etc.

« Item et eo quod die sabbati post festum B. Vincentii, anno m<sup>o</sup> ccc<sup>o</sup> xxvii<sup>o</sup> vos in pulpitu[m] ecclesie nostre accendentes, venerabilibus patribus SS. Remigii, Nichasii et Dyonisii abbatibus et officiali presentibus, ac cleri et populi multitudine copiosa propter hoc ad vos videndum et audiendum ibidem congregatis.... vos dixistis quod.... quod ecclesia totaliter erat vestra, quod.... et quod si aliqui (du chapitre) vellent aliquid dicere, tegere vel proponere contra dicta vestra, statim surgerent, ipsos non (audirent) sed tumultum seu noisiam vulgariter et clamorem tantum fecerent, quod audiri non possent quoquo modo.... cumque noster decanus vellet sicut licebat et decebat adversus diffamatoria verba vestra nos excusare.... juriumque nostrorum deponere veritatem.... dictusque decanus quodam exordio seu themate premissis dicendo : *Honora patrem et matrem*, premissas excusaciones nostras proponere vellet in ecclesia nostra ut qua nos omnimodo jurisdictionem spiritualem contenciosam habemus, plures vestri familiares capellani, clerici, armigeri, notarii et apparitores vociferare et clamare ceperunt altà voce, *hou hou! hou hou!* tantumque tumultum fecerunt quod predictus decanus noster audiri non potuit.... »

Cette bulle, encore inédite, que M. de Mas-Latrie a eu occasion de lire dans les archives de Reims, sera publiée dans le bel ouvrage que M. Varin prépare, sur l'histoire des institutions municipales de cette ville, d'après les documents originaux.

M. Varin a le premier remarqué, à la cathédrale de Reims, un fait qui est relatif à cet état presque permanent de dissentiment entre le chapitre et l'archevêque de Reims, et qui caractérise bien le moyen âge : c'est que dans la reconstruction d'une partie de la cathédrale, voisine de l'archevêché, opération qui regardait exclu-

sivement le chapitre, on a placé sur un pignon un grand sagittaire dont la flèche menaçait la biche, pièce des armoiries des archevêques de Reims, et qui se trouvait placée sur le palais archiépiscopal. Le sagittaire existe encore et l'on peut voir aisément la direction de sa flèche. La biche a été enlevée. Cette circonstance qui avait échappé aux divers historiens de Reims, montre quel était l'état de résistance et d'indépendance du chapitre à l'égard de l'archevêque.

— M. de Mas-Latrie annonce que la première livraison de la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*, par Dom Vaissète, dirigée par M. Alex. Du Mège, vient de paraître, format grand in-8°.

— M. Teulet communique quelques détails sur l'acquisition récemment faite pour les archives du royaume, par M. le Ministre de l'Intérieur (M. Thiers), de la minute d'une lettre de Bonaparte à Louis XVIII, et d'autres pièces originales pareillement écrites de la main de Napoléon. La lettre, qui est imprimée ci-dessous avec la plus rigoureuse exactitude, a été payée 3 000 fr. à M. Ladvocat, libraire; c'est à lui aussi qu'ont été achetés en même temps, au prix de 5 000 fr., les autres documents dont voici l'indication, et qui sont tous imprimés :

L'original ou plutôt la minute du rapport sur la journée de vendémiaire (affaire de Saint-Roch);

Un projet pour le traité de Campo-Formio;

Une proclamation au sujet du massacre des Français à Vérone;

Un écrit politique sur les clubs.

#### LETTRÉ DE BONAPARTE A LOUIS XVIII.

Paris le 20 fructidor an VIII de la République.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre je vous remercie des choses honnêtes que vous my dites

Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France. il vous faudroit marcher sur 100,000 cadavres

Sacrifiez votre interest au repos et au bonheur de la France. . . . l'histoire vous en tiendra compte.

Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille. . . . je contribu avec plaisir à la donc je japperai avec plaisir et contribuerai et à

volontier à assurer la tranquillité de votre retraite

BONAPARTE

— Il est fait lecture d'un mémoire manuscrit adressé par M. Oze-ray. Ce mémoire donne le plan détaillé d'un ouvrage inédit, fort étendu, sur l'histoire générale et comparée de tous les cultes depuis le déluge jusqu'à la mort de Théodose le Grand, chez tous les peuples qui se groupèrent autour du bassin de la Méditerranée, sur les confins de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

— M. Duchesne aîné communique une estampe représentant la procession de la châsse de sainte Geneviève en 1725, et présente à ce sujet les observations suivantes :

Cette procession eut lieu le 5 juillet 1725 pour demander la cessation de la pluie. La gravure qui la représente fut publiée chez Fessard, elle a 54 centimètres de largeur sur 34 de hauteur.

Le clergé de toutes les paroisses de Paris s'y trouve réuni, avec les ordres mendiants; puis les châsses de saint Magloire, de saint Honoré, de sainte Opportune, de saint Landry, de saint Méry, de sainte Aure, de saint Lucain, de saint Marcel, de sainte Geneviève; à leur suite marchent les lieutenants civil et criminel de Paris, et d'autres officiers et fonctionnaires publics; les chanoines de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève. La procession se termine par l'archevêque de Paris et l'abbé de Sainte-Geneviève, en chape et en mitre, donnant la bénédiction au peuple; l'abbé tient la droite; par une singularité qui tenait à ce que ses infirmités ne lui permettaient pas de marcher, il est assis et porté par quatre hommes en livrée. Cette gravure, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, fait partie du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale; elle est intéressante par l'histoire du costume en France, et indique les modifications qu'il éprouva en France sous la Régence et au commencement du règne de Louis XV.

— Le secrétaire, M. Desnoyers, donne quelques détails sur les publications les plus récentes des principales Sociétés d'archéologie existant en France : la *Société royale des Antiquaires de France*; les *Sociétés des Antiquaires de Normandie* (à Caen); de *l'Ouest* (à Poitiers); *du Midi* (à Toulouse); de *la Morinie* (à Saint-Omer); *du département de la Somme* (à Amiens).

La *Société royale des Antiquaires de France* vient de publier le 13<sup>e</sup> volume de ses mémoires (in-8°), qui forme le 3<sup>e</sup> de la nouvelle série; il contient les articles suivants :

Trois mémoires de M. Henry sur l'amphithéâtre et le théâtre d'Arles, et sur l'aqueduc de Barbegal qui conduisait les eaux à cette ville; une notice de M. Laugier de Chartrouse sur les découvertes récemment faites dans l'emplacement du théâtre; quelques notes de M. Estrangin sur les fouilles faites à Arles en 1856; des dissertations de M. A. Pelet sur la Tour-Magne de Nîmes; de



M. Mermet aîné sur des constructions romaines découvertes à Gaulas (Isère); de M. Chaudruc de Crazannes sur le Taurobole et les inscriptions tauroboliques de Lectoure; du même, sur un bas-relief représentant Hercule, et appartenant à un ancien temple d'Apollon près d'Auch; de M. Pistolet de Saint-Fergeux sur les deux arcs de triomphe romains de Langres; de M. Baulieu sur les divinités topiques *Nundina* et *Rosmerta*; de M. Delmas sur les peuples de la Gaule narbonnaise que Pline nomme *Cenicenses*.

Outre ces mémoires relatifs à différents points de l'archéologie gallo-romaine, le 5<sup>e</sup> volume de la *Société des Antiquaires de France* contient les notices suivantes, qui se rapportent au moyen âge :

Sur la législation et l'histoire des barbiers-chirurgiens, par M. Berriat-Saint-Prix; sur quelques règlements concernant le service de plusieurs châteaux forts de l'Alsace au moyen âge, par M. de Golbery; sur les travaux (en musique) de Guido d'Arezzo; une deuxième partie des études de M. Allou sur les armes et armures du moyen âge, comprenant les boucliers-écus; un résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris, par M. Taillandier; une lettre sur le château d'Arques et la description de ce château, faite en 1708, communiquée par M. Sollicoffre; un mémoire de M. Grille de Beuzelin sur quelques antiquités de Poitiers; une notice de M. Doublet de Boisthibault sur le cartulaire de l'abbaye de Saint-Père en vallée de Chartres; un rapport de M. Depping sur un mémoire de M. Hérisson relatif au cartulaire de la même abbaye, connu sous le non d'*Aganon vetus*; un rapport sur le supplément au *roman du Renart*, publié par M. Chabaille; enfin une ballade bretonne du xvi<sup>e</sup> siècle, ayant pour titre l'*Héritière de Keroulas*, et publiée avec traduction en français par M. Legonidec.

Ce même volume contient un rapport de M. P. Paris sur les travaux de la Société pendant l'année 1835.

— La *Société des Antiquaires de Normandie* (à Caen) vient aussi de terminer l'impression du 10<sup>e</sup> volume de ses mémoires (in-8°); le travail le plus étendu qu'il contienne est une histoire de l'ancien pays de Cinglais, par M. Vaultier; on y remarque en outre une notice de M. Deville sur la châsse de saint Séver; deux mémoires de M. Fallue sur les antiquités de la forêt de Brotonne et sur une villa romaine découverte à Maulevrier près de Caudebec; des recherches historiques de M. A. Canel sur les états de Normandie; de M. Dubourg d'Issigny sur l'histoire militaire du château et de la ville de Vire; une notice de M. Ed. Lambert sur des bas-reliefs décorant la partie la plus ancienne de la cathédrale de Bayeux; des

notes de M. Libert sur le caveau des ducs d'Alençon dans la principale église de cette ville; et sur le cérémonial qui avait lieu dans les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles à la réception et à l'installation des évêques de Séez.

— La *Société des Antiquaires de l'Ouest* (à Poitiers) a publié au commencement de cette année (1837) le 2<sup>e</sup> volume de ses mémoires (in-8°), qui comprend des dissertations de D. Fonteneau sur les voies romaines en Poitou; de M. Beauregard sur le *Campus vocladensis*; de M. Nicias Gaillard sur quelques descriptions de Poitiers et du Poitou aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles; de M. de Gerville sur les sarcophages; de M. Lecointre-Dupont sur le château de Bonnavet; de M. de Chergé sur le château de Richelieu et sur quelques monuments du département d'Indre-et-Loire; de M. l'abbé Cousseau sur l'auteur du *Te Deum*; de M. Mangon de Lalande sur l'*Ascia*; sur une monnaie gauloise et sur les galeries souterraines et l'antique enceinte de la ville de Poitiers; de M. Ad. Mazure sur l'histoire de l'art dans l'antiquité grecque et romaine.

Cette même Société est sur le point de terminer le 3<sup>e</sup> volume de ses mémoires, qui comprendra les dissertations suivantes :

Monuments celtiques de l'arrondissement de Loudun, par M. Arnault-Poirier; esquisses archéologiques sur le vieux Poitiers, par M. de la Massardière; notice sur les Arènes de Poitiers et sur une colonne milliaire, par M. Mangon de Lalande; sur le château et la sainte chapelle de Champigny, par M. de Chergé; sur une découverte d'un grand nombre de monnaies du moyen âge dans l'arrondissement de Civray, par M. Lecointre-Dupont; des notices historiques de M. de la Fontenelle sur le duc Guillaume Fier-à-Bras et la duchesse Emme; de M. Rédet sur l'abbaye de Fontaine-le-Comte; de M. Nouveau sur l'église et le chapitre de Notre-Dame de Montmorillon; de M. Babinet sur le parlement de Niort; de M. l'abbé Cousseau sur l'ancienne liturgie du diocèse de Poitiers et sur les monuments qui en subsistent encore.

La *Société des Antiquaires de l'Ouest* a chargé M. Rédet de rédiger la table des documents manuscrits relatifs à l'histoire du Poitou, recueillis par Dom Fonteneau; cette importante analyse composera l'un des volumes suivants de la Société, qui publie aussi, à des époques indéterminées, un bulletin de ses travaux.

— La *Société Archéologique du midi de la France* (à Toulouse) n'a point encore complété le 3<sup>e</sup> volume de ses mémoires (in-4°); les livraisons qui en ont été publiées vers la fin de l'année dernière et dans le cours de cette année contiennent les mémoires dont voici les titres :

Le palais de Bernuy ou le collège royal de Toulouse (du

xvi<sup>e</sup> siècle), par M. Alexandre du Mège; notice sur Pierre Cardinal, et chanson inédite de ce troubadour, par M. A. Moquin-Tandon; inscriptions du xi<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, recueillies principalement dans le midi de la France, par M. le marquis de Castellane, travail important accompagné d'un grand nombre de dessins; antiquités de la ville de Lectoure, par M. le baron Chaudruc de Crazannes; cavernes tumulaires de la Fonde près de Lastours (Aude), par M. Cros; le monastère des ermites de Saint-Augustin de Toulouse, par M. Alexandre du Mège; de la croix considérée comme signe hiéroglyphique d'adoration et de salut, châsses, reliquaires, cors d'oliphant et autres objets consacrés dans les églises du midi de la France, par M. Alexandre du Mège.

— La *Société des Antiquaires de la Morinie* (à Saint-Omer) a publié, depuis un an environ, le 5<sup>e</sup> volume de ses mémoires (in-8°); voici la liste des travaux qui le composent :

Dissertation sur le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, etc., au siège de Calais, en 1347, par M. Clovis Bolard; description de cinq figurines antiques trouvées à Téroouanne, par M. Alexandre Hermand; description de douze manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, par M. Piers; le tombeau de saint Omer, dans l'église Notre-Dame de cette ville; les fonts baptismaux de Saint-Venant, par M. E. Woillez; notice sur la commune de Saint-Inglevert (entre Calais et Boulogne), par M. L. Cousin; le Sacrilège, chronique de la Flandre au xv<sup>e</sup> siècle, par M. P. Hédouin; coup d'œil sur les destinées du régime municipal romain dans le nord de la Gaule, par M. Tailliar; recherches sur les souterrains d'Hervillers (entre Arras et Bapaume) par MM. A. Ternynck et Deneuille; sur les armoiries de la ville et du chapitre de Saint-Omer, et de l'abbaye de Saint-Bertin, par M. A. Hermand; dissertation sur plusieurs médailles trouvées à Sisteron, par M. Ed. de Laplane. Ce même volume contient un rapport sur les travaux de la Société, par M. de Givenchy, secrétaire perpétuel.

— La *Société d'Archéologie du département de la Somme* (à Amiens), fondée plus récemment que les Sociétés dont les mémoires viennent d'être rappelés, n'a encore publié que le Bulletin de ses travaux pour l'année 1837, et le rapport sur ces mêmes travaux, par M. Bouthors, secrétaire perpétuel; mais plusieurs mémoires sont déjà destinés à entrer dans le 1<sup>er</sup> volume, qui comprendra, entre autres sujets, des notices de M. H. Dusevel sur la bannière de Péronne; de M. Guérard sur l'ancienne communauté des Augustins d'Amiens; de M. Bouthors sur des haches celtiques encore enchâssées dans leurs gânes en corne de cerf; de M. Eugène Dusevel sur des monnaies romaines trouvées depuis 1831 dans l'ar-

## 10 SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

rondissement de Doulens; de M. Rigollot sur des monnaies trouvées à Allonville; un mémoire sur Clermont en Beauvoisis, envoyé à Dom Grenier par M. Lemoine; des recherches fort détaillées de M. Bouthors sur les anciens souterrains de la Picardie.

— D'autres Sociétés littéraires, et non exclusivement historiques, ont aussi inséré dans leurs mémoires, publiés pendant le cours de l'année 1837, des dissertations relatives à l'histoire et à l'archéologie de France; mais la difficulté de consulter à Paris ces recueils, n'a pas permis d'en faire ici mention.

Après diverses autres communications sur des ouvrages nouveaux, faites par MM. Bottée de Toulmon, Jollois et J. Desnoyers, la séance est levée à dix heures.

J. D.

FIN DU BULLETIN DE L'ANNÉE 1837.

---

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,  
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

1858 vol.

N<sup>o</sup> 10









Princeton University Library



32101 073859447

